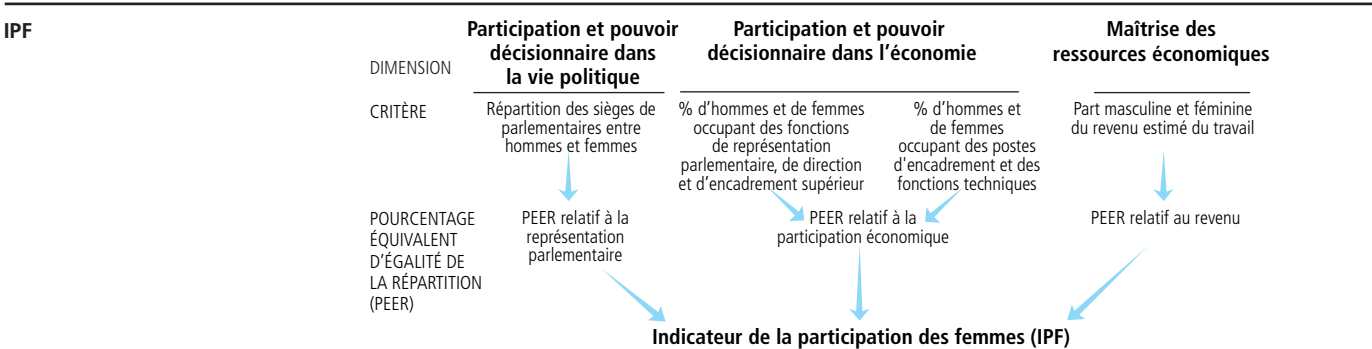
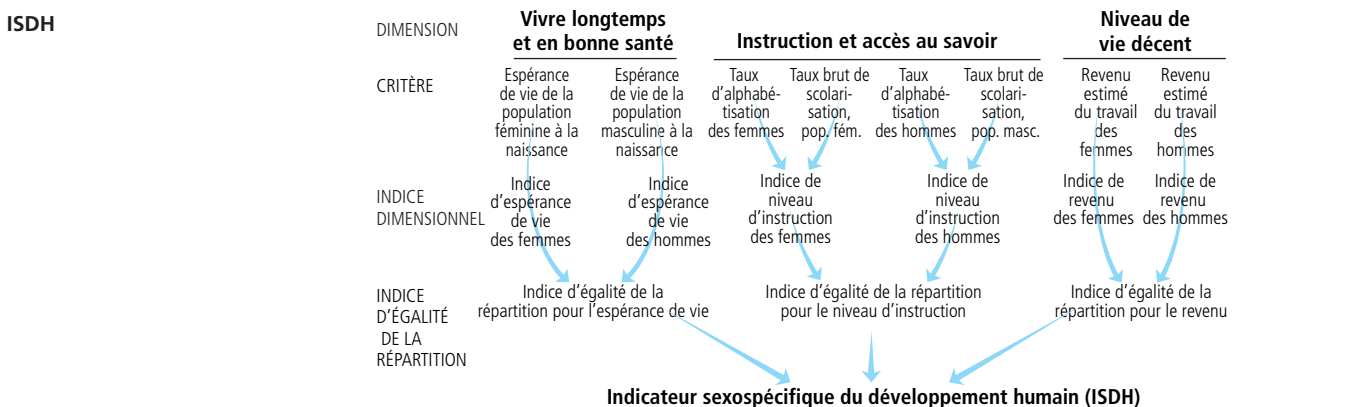
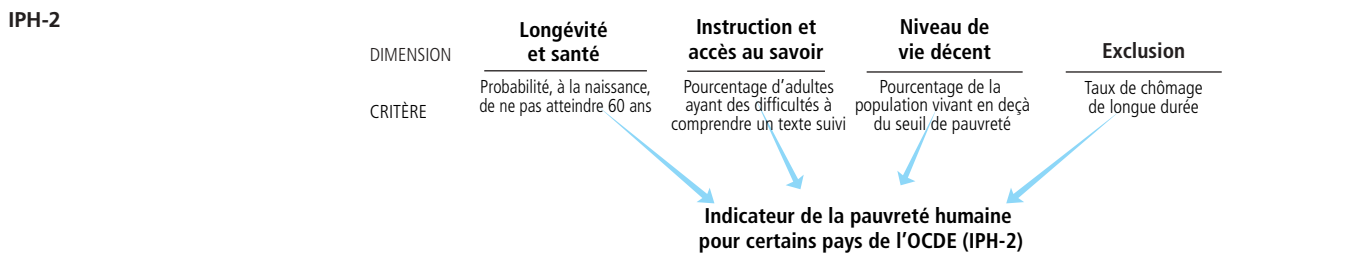
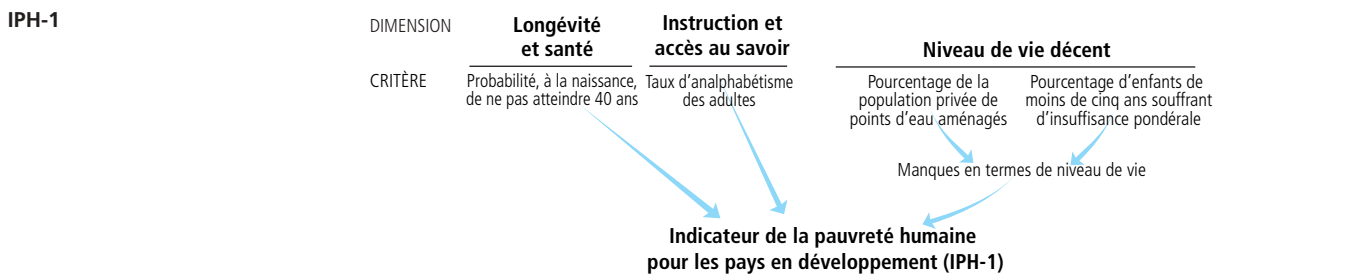
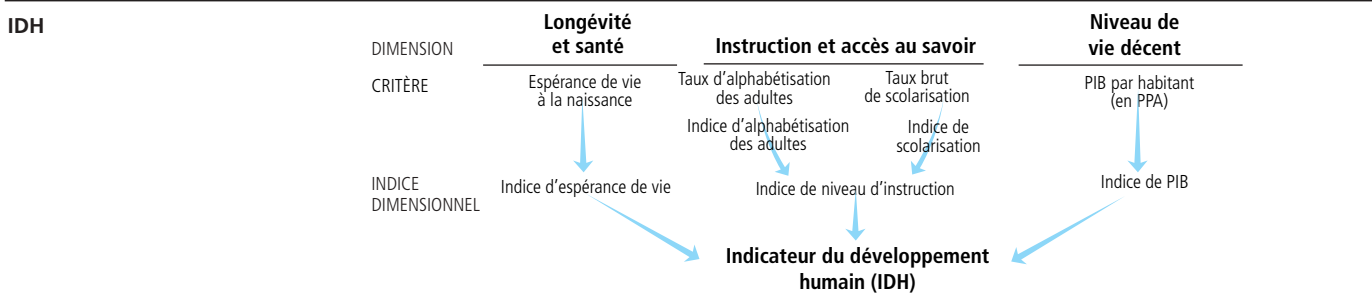


CALCUL DES INDICATEURS COMPOSITES DU DÉVELOPPEMENT HUMAIN

Les diagrammes ci-dessous présentent un aperçu synthétique de la composition des cinq indicateurs composites du développement humain utilisés dans le *Rapport mondial sur le développement humain*. Ils mettent ainsi en exergue leurs points communs comme leurs différences. Le texte des pages suivantes fournit par ailleurs une explication détaillée de cette composition.

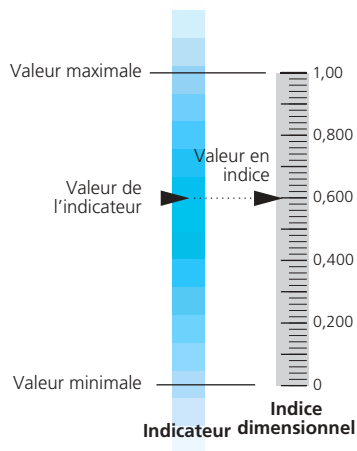


L'indicateur du développement humain (IDH)

L'IDH est un outil synthétique de mesure du développement humain. Il chiffre le niveau moyen atteint par chaque pays sous trois aspects essentiels :

- Longévité et santé, représentées par l'espérance de vie à la naissance.
- Instruction et accès au savoir, représentées par le taux d'alphabétisation des adultes (pour deux tiers) et par le taux brut de scolarisation, tous niveaux confondus (pour un tiers).
- Possibilité de disposer d'un niveau de vie décent, représentée par le PIB par habitant (en PPA)

Avant de calculer l'IDH lui-même, il faut établir un indice pour chacune de ces dimensions. La détermination de ces indices dimensionnels – c'est-à-dire correspondant à l'espérance de vie, au niveau d'instruction et au PIB – passe à chaque fois par la définition d'une fourchette de variation, avec un minimum et un maximum.



Les résultats obtenus dans chaque dimension sont exprimés par une valeur comprise entre 0 et 1 selon la formule générale suivante :

$$\text{Indice dimensionnel} = \frac{\text{valeur constatée} - \text{valeur minimale}}{\text{valeur maximale} - \text{valeur minimale}}$$

L'IDH correspond à la moyenne arithmétique de ces indices dimensionnels. L'encadré ci-contre illustre le calcul de l'IDH pour un pays-témoin.

Valeurs minimales et maximales pour le calcul de l'IDH

| Critère | Valeur maximum | Valeur minimum |
|--|----------------|----------------|
| Espérance de vie à la naissance (années) | 85 | 25 |
| Taux d'alphabétisation des adultes (%) | 100 | 0 |
| Taux brut de scolarisation combiné (%) | 100 | 0 |
| PIB par habitant (en PPA) | 40 000 | 100 |

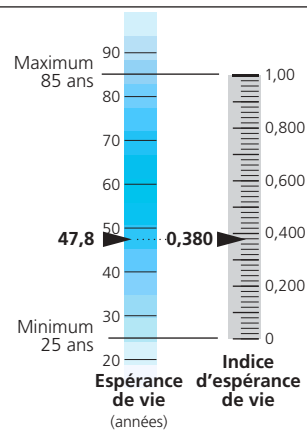
Calcul de l'IDH

Pour illustrer le calcul de l'IDH, nous utiliserons des données concernant la Côte d'Ivoire.

1. Calcul de l'indice d'espérance de vie

L'indice d'espérance de vie mesure le niveau atteint par le pays considéré en termes d'espérance de vie à la naissance. Pour la Côte d'Ivoire, l'espérance de vie était de 47,8 ans en 2000, soit un indice d'espérance de vie de 0,380.

$$\text{Indice d'espérance de vie} = \frac{47,8 - 25}{85 - 25} = 0,380$$



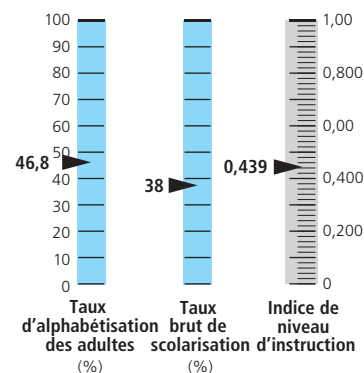
2. Calcul de l'indice de niveau d'instruction

L'indice de niveau d'instruction mesure le niveau atteint par le pays considéré en termes d'alphabétisation des adultes et d'enseignement (taux brut de scolarisation combiné dans le primaire, le secondaire et le supérieur). La procédure consiste, tout d'abord, à calculer un indice pour l'alphabétisation des adultes et un autre pour la scolarisation. Ces deux indices sont ensuite fusionnés pour donner l'indice de niveau d'instruction, dans lequel l'alphabétisation des adultes reçoit une pondération des deux tiers et le taux brut de scolarisation d'un tiers. En Côte d'Ivoire, où le taux d'alphabétisation des adultes atteignait 46,8 % et le taux brut de scolarisation combiné 38 % en 2000, l'indice de niveau d'instruction est de 0,439.

$$\text{Indice d'alphabétisation des adultes} = \frac{46,8 - 0}{100 - 0} = 0,468$$

$$\text{Indice de scolarisation} = \frac{38 - 0}{100 - 0} = 0,380$$

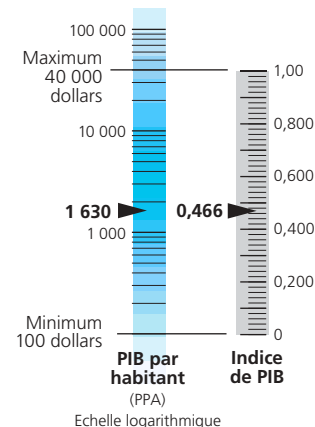
$$\text{Indice de niveau d'instruction} = \frac{2}{3} (\text{indice d'alphabétisation des adultes}) + \frac{1}{3} (\text{indice de scolarisation}) = \frac{2}{3} (0,468) + \frac{1}{3} (0,380) = 0,439$$



3. Calcul de l'indice de PIB

L'indice de PIB est calculé sur la base du PIB par habitant corrigé (en PPA). Le revenu est pris en compte dans l'IDH afin de rendre compte de tous les aspects du développement humain qui ne sont pas représentés par la longévité, la santé et l'instruction. Son montant est corrigé parce qu'un revenu illimité n'est pas nécessaire pour atteindre un niveau de développement humain acceptable. Le calcul s'effectue donc à partir d'un logarithme du revenu. Pour la Côte d'Ivoire, dont le PIB par habitant était de 1 630 dollars (PPA) en 2000, l'indice de PIB s'établit à 0,466.

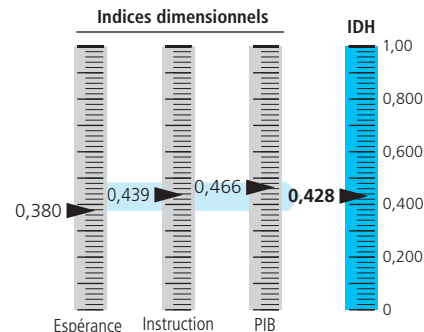
$$\text{Indice de PIB} = \frac{\log(1\,630) - \log(100)}{\log(40\,000) - \log(100)} = 0,466$$



4. Calcul de l'IDH

Une fois que les trois indices dimensionnels ont été calculés, il ne reste plus qu'à déterminer leur moyenne arithmétique pour parvenir à l'IDH.

$$\begin{aligned} \text{HDI} &= \frac{1}{3} (\text{indice d'espérance de vie}) \\ &+ \frac{1}{3} (\text{indice de niveau d'instruction}) \\ &+ \frac{1}{3} (\text{indice de PIB}) \\ &= \frac{1}{3} (0,380) + \frac{1}{3} (0,439) + \frac{1}{3} (0,466) = 0,428 \end{aligned}$$



L'indicateur de la pauvreté humaine pour les pays en développement (IPH-1)

Alors que l'IDH mesure le niveau moyen atteint par un pays donné, l'IPH-1 s'attache aux carences ou manques observables dans les trois dimensions fondamentales déjà envisagées par l'indicateur du développement humain :

- Vivre longtemps et en bonne santé : risque de décéder à un âge relativement précoce, exprimé par la probabilité, à la naissance, de ne pas atteindre 40 ans.
- Acquérir un savoir et une instruction : exclusion du monde de la lecture et des communications, exprimée par le taux d'analphabétisme des adultes.
- Disposer d'un niveau de vie décent : impossibilité d'accéder à ce que procure l'économie dans son ensemble, exprimée par le pourcentage de la population privée de points d'eau aménagés et par le pourcentage d'enfants de moins de cinq ans souffrant d'insuffisance pondérale.

Le calcul de l'IPH-1 est plus simple que celui de l'IDH. En effet, les critères utilisés pour mesurer ces carences sont déjà normalisés entre 0 et 100 (puisqu'ils se présentent sous la forme de pourcentages). Il n'est donc pas nécessaire de passer par des indices dimensionnels.

Dans le rapport de cette année, le manque de données récentes et fiables concernant l'accès aux services de santé a réduit à deux les variables prises en compte pour mesurer les carences en termes de niveau de vie : pourcentage de la population privée de points d'eau aménagés et pourcentage d'enfants de moins de cinq ans souffrant d'insuffisance pondérale. Une moyenne non pondérée de ces deux éléments sert ensuite de donnée d'entrée au calcul de l'IPH-1 proprement dit.

L'indicateur de la pauvreté humaine pour certains pays de l'OCDE (IPH-2)

L'IPH-2 mesure les carences sous les mêmes aspects que l'IPH-1, en y ajoutant l'exclusion. Il comporte donc quatre variables :

- Vivre longtemps et en bonne santé : risque de décéder à un âge relativement précoce, exprimé par la probabilité, à la naissance, de ne pas atteindre 60 ans.
- Acquérir un savoir et une instruction : exclusion du monde de la lecture et des communications, exprimée par le taux d'illettrisme des adultes (âgés de 16 à 65 ans).
- Disposer d'un niveau de vie décent : exprimé par le pourcentage de la population vivant en deçà du seuil de pauvreté monétaire (demi-médiane du revenu disponible des ménages).
- Exclusion : exprimée par le taux de chômage de longue durée (au moins 12 mois).

Calcul de l'IPH-1

1. Mesure des manques en termes de niveau de vie

Les carences en termes de niveau de vie sont exprimées par une moyenne non pondérée de deux éléments :

$$\text{Moyenne non pondérée} = 1/2 (\text{population n'ayant pas accès à des points d'eau aménagés}) + 1/2 (\text{enfants de moins de cinq ans souffrant d'insuffisance pondérale})$$

Exemple de calcul : République centrafricaine

Population n'ayant pas accès à des points d'eau aménagés = 40 %
Enfants de moins de cinq ans souffrant d'insuffisance pondérale = 24 %

$$\text{Moyenne non pondérée} = 1/2 (40) + 1/2 (24) = 32,0 \%$$

La formule pour calculer l'IPH-1 est la suivante :

$$\text{IPH-1} = [1/3 (P1a + P2a + P3a)]1/\alpha$$

où :

P1 = probabilité, à la naissance, de décéder avant 40 ans (multipliée par 100)

P2 = taux d'analphabétisme des adultes

P3 = moyenne non pondérée des pourcentages de la population n'ayant pas accès à des points d'eau aménagés et d'enfants de moins de cinq ans souffrant d'insuffisance pondérale

$\alpha = 3$

Exemple de calcul : République centrafricaine

P1 = 45,3 %

P2 = 53,3 %

P3 = 32,0 %

$$\text{IPH-1} = [1/3 (45,33 + 53,33 + 32,03)]1/3 = 45,2$$

Calcul de l'IPH-2

La formule pour calculer l'IPH-2 est la suivante :

$$\text{IPH-2} = [1/4 (P1a + P2a + P3a + P4a)]1/\alpha$$

où :

P1 = probabilité, à la naissance, de décéder avant 60 ans (multipliée par 100)

P2 = taux d'illettrisme des adultes

P3 = population vivant en deçà du seuil de pauvreté monétaire (demi-médiane du revenu disponible des ménages)

P4 = taux de chômage de longue durée (au moins 12 mois)

$\alpha = 3$

Exemple de calcul : Royaume-Uni

P1 = 9,9 %

P2 = 21,8 %

P3 = 13,4 %

P4 = 1,5 %

$$\text{IPH-2} = [1/4 (9,93 + 21,83 + 13,43 + 1,53)]1/3 = 15,1$$

Pourquoi $\alpha = 3$ dans le calcul de l'IPH-1 et de l'IPH-2

La valeur du coefficient α a une incidence considérable sur celle de l'IPH. Si $\alpha = 1$, l'IPH correspond à la moyenne de ses trois variables. En revanche, faire augmenter α revient à conférer un poids supplémentaire à la composante dans laquelle le manque est le plus important. Ainsi, à mesure que α tend vers l'infini, l'IPH se rapproche de la valeur de la variable la plus faible (pour la République centrafricaine, qui sert d'exemple pour le calcul de l'IPH-1, le chiffre serait 53,3 %, valeur qui correspond au taux d'analphabétisme des adultes dans ce pays).

Dans ce rapport, α est fixé à 3, ce qui confère un poids supplémentaire, mais pas écrasant, aux composantes dans lesquelles le dénuement est le plus criant. Pour une analyse détaillée de la formulation mathématique de l'IPH, voir Sudhir Anand et Amartya Sen, "Concepts of Human Development and Poverty: A Multidimensional Perspective", ainsi que la note technique du *Rapport mondial sur le développement humain 1997* (et la bibliographie succincte, à la fin de la présente note technique).

L'indicateur sexospécifique du développement humain (ISDH)

Alors que l'IDH mesure le niveau moyen atteint par chaque pays, l'ISDH corrige ce niveau de façon à refléter les inégalités sociologiques entre femmes et hommes sous les aspects suivants :

- Aptitude à vivre longtemps et en bonne santé, exprimée par l'espérance de vie à la naissance.
- Instruction et accès au savoir, exprimés par le taux d'alphabétisation des adultes et le taux brut de scolarisation, tous niveaux confondus.
- Possibilité de bénéficier d'un niveau de vie décent, exprimée par le revenu estimé du travail (en PPA).

Le calcul de l'ISDH s'effectue en trois étapes. On commence par déterminer des indices concernant les populations féminine et masculine pour chacune des variables, selon la formule générale suivante :

$$\text{Indice dimensionnel} = \frac{\text{valeur constatée} - \text{valeur minimale}}{\text{valeur maximale} - \text{valeur minimale}}$$

On combine ensuite les indices obtenus pour ces deux catégories concernant chaque variable, de manière à assigner une pénalité aux différences de niveau entre hommes et femmes. L'expression mathématique qui en résulte, appelée indice d'égalité de la répartition, se calcule selon la formule générale suivante :

$$\begin{aligned} & \text{Indice d'égalité de la répartition} \\ &= \{[\text{part de la population féminine} * (\text{part indicielle de la population féminine}^{1-\epsilon})] \\ &+ [\text{part de la population masculine} * (\text{part indicielle de la population masculine}^{1-\epsilon})]\}^{1/\epsilon} \end{aligned}$$

Le coefficient ϵ représente l'aversion pour l'inégalité. Dans le calcul de l'ISDH $\epsilon = 2$. L'équation générale prend alors la forme suivante :

$$\begin{aligned} & \text{Indice d'égalité de la répartition} \\ &= \{[\text{part de la population féminine} * (\text{part indicielle de la population féminine}^{-1})] \\ &+ [\text{part de la population masculine} * (\text{part indicielle de la population masculine}^{-1})]\}^{-1} \end{aligned}$$

Cette équation aboutit ainsi à la moyenne harmonique des parts indiciaires masculine et féminine. Il reste à calculer l'ISDH en combinant les trois indices d'égalité de la répartition par l'établissement d'une moyenne non pondérée.

Valeurs minimales et maximales pour le calcul de l'ISDH

| Critère | Valeur maximale | Valeur minimale |
|--|-----------------|-----------------|
| Espérance de vie à la naissance, population féminine (années) | 87,5 | 27,5 |
| Espérance de vie à la naissance, population masculine (années) | 82,5 | 22,5 |
| Taux d'alphabétisation des adultes (%) | 100 | 0 |
| Taux brut de scolarisation combiné (%) | 100 | 0 |
| Revenu estimé du travail (en PPA) | 40 000 | 100 |

Note : Les valeurs maximale et minimales concernant l'espérance de vie sont supérieures de cinq ans pour la population féminine, afin de tenir compte de l'avantage biologique des femmes dans ce domaine.

Calcul de l'ISDH

Pour illustrer le calcul de l'ISDH, nous utiliserons des données relatives au Brésil.

1. Calcul de l'indice d'égalité de la répartition pour l'espérance de vie

La première étape consiste à calculer des indices distincts pour l'espérance de vie des populations féminine et masculine, en utilisant la formule générale relative aux indices dimensionnels.

| | |
|---|---|
| FEMMES | HOMMES |
| Espérance de vie : 72,0 ans | Espérance de vie : 64,1 ans |
| Indice d'espérance de vie = $\frac{72,0 - 27,5}{87,5 - 27,5} = 0,742$ | Indice d'espérance de vie = $\frac{64,1 - 22,5}{82,5 - 22,5} = 0,693$ |

On combine ensuite ces deux résultats pour obtenir l'indice d'égalité de la répartition pour l'espérance de vie, en utilisant la formule générale relative aux indices d'égalité de la répartition.

| | |
|-----------------------------------|-----------------------------------|
| FEMMES | HOMMES |
| Part de la population : 0,506 | Part de la population : 0,494 |
| Indice d'espérance de vie : 0,742 | Indice d'espérance de vie : 0,693 |

$$\text{Indices d'égalité de la répartition pour l'espérance de vie} = \{[0,506 (0,742^{-1})] + [0,494 (0,693^{-1})]\}^{-1} = \mathbf{0,717}$$

2. Calcul de l'indice d'égalité de la répartition pour le niveau d'instruction

On calcule tout d'abord des indices relatifs au taux d'alphabétisation des adultes et au taux brut de scolarisation combiné, du primaire au supérieur, en distinguant les populations féminine et masculine. Cette opération est assez simple, puisque ces éléments sont déjà normalisés entre 0 et 100 (étant exprimés en pourcentage).

| | |
|--|--|
| FEMMES | HOMMES |
| Taux d'alphabétisation des adultes : 85,4% | Taux d'alphabétisation des adultes : 85,1% |
| Indice d'alphabétisation des adultes : 0,854 | Indice d'alphabétisation des adultes : 0,851 |
| Taux brut de scolarisation : 80,0% | Taux brut de scolarisation : 79,3% |
| Indice de scolarisation : 0,800 | Indice de scolarisation : 0,793 |

Il s'agit ensuite de déterminer l'indice de niveau d'instruction, dans lequel entrent pour deux tiers l'indice d'alphabétisation des adultes et pour un tiers l'indice de scolarisation. Ce calcul s'effectue séparément pour les populations féminine et masculine.

$$\text{Indice de niveau d'instruction} = 2/3 (\text{Indice d'alphabétisation des adultes}) + 1/3 (\text{Indice de scolarisation})$$

$$\text{Indice de niveau d'instruction des femmes} = 2/3 (0,854) + 1/3 (0,800) = 0,836$$

$$\text{Indice de niveau d'instruction des hommes} = 2/3 (0,851) + 1/3 (0,793) = 0,832$$

Enfin, on combine ces deux indices pour obtenir l'indice d'égalité de la répartition pour le niveau d'instruction :

| | |
|--|--|
| FEMMES | HOMMES |
| Part de la population : 0,506 | Part de la population : 0,494 |
| Indice de niveau d'instruction : 0,836 | Indice de niveau d'instruction : 0,832 |

$$\text{Indice d'égalité de la répartition pour le niveau d'instruction} = \{[0,506 (0,836^{-1})] + [0,494 (0,832^{-1})]\}^{-1} = \mathbf{0,834}$$

3. Calcul de l'indice d'égalité de la répartition pour le revenu

On estime tout d'abord, séparément, le revenu du travail (en PPA) des femmes et des hommes (pour plus de détails sur ce calcul, voir l'addendum à la présente note technique), avant de calculer l'indice de revenu pour chaque sexe. Comme pour l'IDH, le niveau de revenu est corrigé par l'utilisation du logarithme du revenu estimé du travail (en PPA) :

$$\text{Indice de revenu} = \frac{\log(\text{valeur constatée}) - \log(\text{valeur minimale})}{\log(\text{valeur maximale}) - \log(\text{valeur minimale})}$$

| | |
|---|---|
| FEMMES | HOMMES |
| Revenu estimé du travail (PPA) : 4 557 | Revenu estimé du travail (en PPA) : 10 769 |
| Indice de revenu = $\frac{\log(4 557) - \log(100)}{\log(40 000) - \log(100)} = 0,637$ | Indice de revenu = $\frac{\log(10 769) - \log(100)}{\log(40 000) - \log(100)} = \mathbf{0,781}$ |

Suite du calcul de l'ISDH page suivante

Calcul de l'ISDH (suite)

On combine ensuite les indices relatifs aux populations féminine et masculine pour obtenir l'indice d'égalité de la répartition pour le revenu :

FEMMES

Part de la population : 0,506

Indice de revenu : 0,637

HOMMES

Part de la population : 0,494

Indice de revenu : 0,781

$$\text{Indice d'égalité de la répartition pour le revenu} = \{[0,506 (0,637^{-1})] + [0,494 (0,781^{-1})]\}^{-1} = \mathbf{0,701}$$

4. Calcul de l'ISDH

Le calcul de l'ISDH, là encore, est aisé. Il s'agit simplement de la moyenne non pondérée des trois variables : indice d'égalité de la répartition pour l'espérance de vie, indice d'égalité de la répartition pour le niveau d'instruction et indice d'égalité de la répartition pour le revenu.

$$\begin{aligned} \text{ISDH} &= 1/3 (\text{indice d'espérance de vie}) + 1/3 (\text{indice de niveau d'instruction}) + 1/3 (\text{indice de revenu}) = \\ &= 1/3 (0,717) + 1/3 (0,834) + 1/3 (0,701) = \mathbf{0,751} \end{aligned}$$

Pourquoi $\epsilon = 2$ dans le calcul de l'ISDH

La valeur de ϵ correspond à l'ampleur de la pénalité assignée à un pays pour les inégalités qui y règnent entre populations féminine et masculine. Plus cette valeur est élevée, plus les inégalités sont jugées pénalisantes.

Un coefficient ϵ égal à 0 signifierait que les inégalités sociologiques entre les sexes sont sans incidence sur la note obtenue par le pays considéré (dans ce cas, la valeur de l'ISDH serait identique à celle de l'IDH). *A contrario*, un coefficient ϵ tendant vers l'infini conférerait un poids sans cesse croissant au groupe sociologique dont les résultats sont les moins bons.

Le calcul de l'ISDH (comme d'ailleurs celui de l'IPF) utilise la valeur 2, qui revient à assortir d'une pénalité modérée les inégalités entre femmes et hommes en termes de réalisations.

Pour une analyse détaillée de la formulation mathématique de l'ISDH, voir Sudhir Anand et Amartya Sen, "Gender Inequality in Human Development: Theories and Measurement," Kalpana Bardhan et Stephan Klasen, "UNDP's gender-related indices: a critical review," ainsi que la note technique des Rapports mondiaux sur le développement humain 1995 et 1999 (voir les références bibliographiques à la fin de la présente note technique).

L'indicateur de la participation des femmes (IPF)

L'IPF se concentre sur les opportunités ouvertes aux femmes, plutôt que sur les capacités qui sont les leurs. Il s'attache aux inégalités femmes-hommes dans trois domaines essentiels :

- Participation et pouvoir décisionnaire dans la sphère politique, exprimés par la répartition des sièges de parlementaires entre hommes et femmes.
- Participation et pouvoir décisionnaire dans l'économie, exprimés par deux éléments : pourcentages respectifs d'hommes et de femmes occupant, d'une part, des fonctions de représentation parlementaire, de direction et d'encadrement supérieur, et d'autre part, des postes d'encadrement et fonctions techniques.
- Maîtrise des ressources économiques, mesurée par la part masculine et féminine du revenu estimé du travail (en PPA).

Pour chacune de ces trois dimensions, on calcule un pourcentage équivalent d'égalité de la répartition (PEER), qui prend la forme d'une moyenne pondérée par la population, selon la formule générale suivante :

$$\text{PEER} = \left\{ \left[\text{part de la pop. féminine} * \left(\text{part indicielle de la population féminine}^{1-\epsilon} \right) + \left[\text{part de la pop. masculine} * \left(\text{part indicielle de la population masculine}^{1-\epsilon} \right) \right] \right]^{1/\epsilon} \right\}$$

Le coefficient ϵ mesure l'aversion pour l'inégalité. Dans l'IPF (comme dans l'ISDH), $\epsilon = 2$, ce qui assigne une pénalité modérée à l'inégalité. La formule devient alors :

$$\text{PEER} = \left\{ \left[\text{part de la pop. féminine} * \left(\text{part indicielle de la population féminine}^{-1} \right) + \left[\text{part de la pop. masculine} * \left(\text{part indicielle de la population masculine}^{-1} \right) \right] \right]^{-1} \right\}$$

Concernant la participation à la vie politique et économique, ainsi qu'aux décisions, on indexe ensuite le PEER en le divisant par 50. Pourquoi ? Parce que dans une société idéale, où la participation de chacun des deux sexes serait la même, les variables considérées par l'IPF seraient égales à 50 %. En d'autres termes, la part des femmes serait toujours égale à celle des hommes.

Il ne reste plus, alors, qu'à calculer l'IPF par la moyenne arithmétique des trois PEER indexés.

Calcul de l'IPF

Pour illustrer le calcul de l'IPF, nous utiliserons des données relatives au Venezuela.

1. Calcul du PEER pour la représentation parlementaire

Le PEER relatif à la représentation parlementaire mesure le pouvoir relatif des femmes sous l'angle de leur participation à la vie politique. Il se calcule à partir, d'une part, des pourcentages de population masculine et féminine dans la population totale et, d'autre part, du pourcentage de sièges de parlementaires occupés par des hommes et des femmes, selon la formule générale suivante :

| | |
|--------------------------------------|---------------------------------------|
| FEMMES | HOMMES |
| Part de la population : 0,497 | Part de la population : 0,503 |
| Représentation parlementaire : 9,7 % | Représentation parlementaire : 90,3 % |

$$\text{PEER pour la représentation parlementaire} = \left\{ \left[0,497 (9,7^{-1}) + 0,503 (90,3^{-1}) \right]^{-1} \right\} = 17,60$$

Ce PEER initial est ensuite indexé en fonction d'une valeur idéale de 50 %.

$$\text{PEER indexé de représentation parlementaire} = \frac{17,60}{50} = \mathbf{0,352}$$

2. Calcul du PEER pour la participation à la vie économique

A partir de la formule générale, on calcule deux PEER, concernant les pourcentages respectifs d'hommes et de femmes occupant, d'une part, des fonctions de représentation parlementaire, de direction et d'encadrement supérieur, et d'autre part, des postes d'encadrement et fonctions techniques. On obtient ensuite le PEER pour la participation à la vie économique en déterminant la moyenne arithmétique de ces deux valeurs.

| | |
|---|---|
| FEMMES | HOMMES |
| Part de la population : 0,497 | Part de la population : 0,503 |
| % de sièges de parlementaires, fonctions de direction et d'encadrement supérieur : 24,3 % | % de sièges de parlementaires, fonctions de direction et d'encadrement supérieur : 75,7 % |
| % de postes d'encadrement et fonctions techniques : 57,6 % | % de postes d'encadrement et fonctions techniques : 42,4 % |

$$\text{PEER relatif à la représentation des femmes parmi les parlementaires et les fonctions de direction et d'encadrement supérieur} = \left\{ \left[0,497 (24,3^{-1}) + 0,503 (75,7^{-1}) \right]^{-1} \right\} = 36,90$$

$$\text{PEER indexé relatif à la représentation des femmes parmi les parlementaires et les fonctions de direction et d'encadrement supérieur} = \frac{36,90}{50} = 0,738$$

$$\text{PEER relatif à la représentation des femmes parmi les postes d'encadrement et fonctions techniques} = \left\{ \left[0,497 (57,6^{-1}) + 0,503 (42,4^{-1}) \right]^{-1} \right\} = 48,80$$

$$\text{PEER indexé relatif à la représentation des femmes parmi les postes d'encadrement et fonctions techniques} = \frac{48,80}{50} = 0,976$$

On calcule alors la moyenne de ces deux PEER indexés, pour obtenir le PEER concernant la participation à la vie économique :

$$\text{PEER concernant la participation économique} = \frac{0,738 + 0,976}{2} = \mathbf{0,857}$$

3. Calcul du PEER pour le revenu

On estime le revenu du travail (en PPA) séparément pour les femmes et les hommes, avant de procéder à une indexation par rapport aux valeurs minimales et maximales, de la même manière que pour l'IDH et l'ISDH. Pour l'IPF, toutefois, l'indice de revenu se fonde sur le revenu estimé du travail non corrigé, au lieu de s'appuyer sur son expression logarithmique. (Pour plus de détails sur l'estimation du revenu estimé du travail pour les hommes et les femmes, voir l'addendum à la présente note technique.)

| | |
|----------------------------------|----------------------------------|
| FEMMES | HOMMES |
| Part de la population : 0,497 | Part de la population : 0,503 |
| Revenu estimé du travail : 3 334 | Revenu estimé du travail : 8 223 |

$$\text{Indice de revenu} = \frac{3\,334 - 100}{40\,000 - 100} = 0,081 \quad \text{Indice de revenu} = \frac{8\,223 - 100}{40\,000 - 100} = 0,204$$

Ces deux indices sont ensuite combinés, pour obtenir l'indice d'égalité de la répartition :

$$\text{PEER concernant le revenu} = \left\{ \left[0,497 (0,081^{-1}) + 0,503 (0,204^{-1}) \right]^{-1} \right\} = \mathbf{0,116}$$

4. Calcul de l'IPF

Une fois le PEER calculé pour les trois dimensions considérées, la détermination de l'IPF est simple : il suffit, là encore, d'établir la moyenne arithmétique des trois PEER exprimés en indice.

$$\text{IPF} = \frac{0,352 + 0,857 + 0,116}{3} = \mathbf{0,442}$$

Revenu du travail des femmes et des hommes

Malgré l'intérêt des données sexospécifiques concernant le revenu, il n'existe pas de mesures directes de cet aspect. Dans le présent rapport, les estimations grossières du revenu du travail des femmes et des hommes ont donc été calculées par dérivation.

Le revenu peut être envisagé sous deux angles : comme une ressource pour la consommation et comme la rémunération des individus. Il est difficile de faire la distinction entre hommes et femmes concernant l'utilisation de ce revenu car les deux sexes partagent leurs ressources au sein de la cellule familiale. En revanche, il est possible de différencier ce que gagnent les différents membres de la famille car ils ont des revenus du travail distincts.

La mesure du revenu utilisée dans le calcul de l'ISDH et de l'IPF correspond à la capacité d'un individu donné à obtenir un revenu. Dans l'ISDH, elle permet de rendre compte des disparités entre hommes et femmes dans l'utilisation des ressources et, dans l'IPF, de l'indépendance économique des femmes. (Pour les questions conceptuelles et méthodologiques relatives à cette approche, se reporter à l'ouvrage de Sudhir Anand et Amartya Sen, intitulé "*Gender Inequality in Human Development*", ainsi qu'au chapitre 3 et aux notes techniques 1 et 2 du *Rapport mondial sur le développement humain 1995* ; voir les références bibliographiques à la fin de cette note technique).

Le revenu du travail des femmes et des hommes (en PPA) est estimé à l'aide des données suivantes :

- le rapport des salaires non agricoles féminins aux salaires non agricoles masculins,
- le pourcentage de femmes et d'hommes dans la population active,
- les populations féminine et masculine totales,
- le PIB par habitant (en PPA).

Symboles

W_f/W_m = rapport des salaires non agricoles féminins aux salaires non agricoles masculins
 EA_f = pourcentage de femmes dans la population active
 EA_m = pourcentage d'hommes dans la population active
 S_f = part des femmes dans les revenus salariaux
 Y = PIB total (en PPA)
 N_f = population féminine totale
 N_m = population masculine totale
 Y_f = revenu estimé du travail des femmes (en PPA)
 Y_m = revenu estimé du travail des hommes (en PPA)

Note

Les résultats des calculs figurant dans la note technique peuvent présenter de légères variations dues à l'arrondissement des chiffres.

Estimation du revenu du travail pour les femmes et les hommes

Dans cet exemple de calcul du revenu du travail des femmes et des hommes, les données utilisées sont celles relatives à l'Éthiopie en 2000.

1. Calcul du PIB total (en PPA)

Le PIB total (en PPA) est calculé en multipliant la population totale par le PIB par habitant (en PPA).

Population totale : 62 908 (milliers)
 PIB par habitant (en PPA) : 668
 PIB total (en PPA) : 668 (62 908) = 42 022 544 (milliers)

2. Calcul de la part des femmes dans les revenus salariaux

Étant donné la rareté des données sur les salaires dans les zones rurales et le secteur informel, le rapport utilise le salaire non agricole et suppose que le rapport des salaires non agricoles féminins aux salaires non agricoles masculins s'applique à l'ensemble de l'économie. La part des femmes dans les revenus salariaux est calculée à l'aide du rapport des salaires non agricoles féminins aux salaires non agricoles masculins et du pourcentage de femmes et d'hommes dans la population active. Lorsque les données d'un pays ne permettent pas de calculer le rapport des salaires, nous avons retenu une valeur de 75 %.

Rapport des salaires non agricoles féminins aux salaires non agricoles masculins (W_f/W_m) = 0,75
 Pourcentage de femmes dans la population active (EA_f) = 40,9 %
 Pourcentage d'hommes dans la population active (EA_m) = 59,1 %

$$\text{Part des femmes dans les revenus salariaux (Sf)} = \frac{W_f/W_m (EA_f)}{[W_f/W_m (EA_f)] + EA_m} = \frac{0,75 (40,9)}{[0,75 (40,9)] + 59,1} = \mathbf{0,342}$$

3. Calcul du revenu du travail des femmes et des hommes (en PPA)

Il faut partir de l'hypothèse que la part des femmes dans les revenus salariaux est égale à la part des femmes dans le PIB.

Part des femmes dans les revenus salariaux (S_f) = 0,342
 PIB total (en PPA) (Y) = 42,022,544 (milliers)
 Population féminine (N_f) = 31,649 (milliers)

$$\text{Revenu estimé du travail des femmes (en PPA) (Yf)} = \frac{S_f (Y)}{N_f} = \frac{0,342 (42 022 544)}{31 649} = \mathbf{454}$$

Population masculine (N_m) = 31,259 (milliers)

$$\text{Revenu estimé du travail des hommes (en PPA) (Ym)} = \frac{Y - S_f (Y)}{N_m} = \frac{42 022 544 - [0,342 (42 022 544)]}{31 259} = \mathbf{885}$$

Références bibliographiques succinctes

- Anand, Sudhir et Amartya Sen, 1994. "*Human Development Index: Methodology and Measurement*". Occasional Paper 12. Programme des Nations Unies pour le développement, Bureau du *Rapport mondial sur le développement humain*, New York (IDH).
- _____. 1995. "*Gender Inequality in Human Development: Theories and Measurement*". Occasional Paper 19. Programme des Nations Unies pour le développement, Bureau du *Rapport mondial sur le développement humain*, New York (ISDH, IPF).
- _____. 1997. "*Concepts of Human Development and Poverty: A Multidimensional Perspective*". In : Programme des Nations Unies pour le développement, *Human Development Report 1997 Papers: Poverty and Human Development*, New York (IPH-1, IPH-2).

- Bardhan, Kalpana et Stephan Klasen, 1999. "*UNDP's Gender-Related Indices: A Critical Review*". World Development 27(6), pp. 985-1010 (ISDH, IPF).
- Programme des Nations Unies pour le développement, 1995. *Rapport mondial sur le développement humain 1995*. Paris : Economica. Notes techniques 1 et 2, et chapitre 3 (ISDH, IPF).
- _____. 1997 *Rapport mondial sur le développement humain 1997*. Paris : Economica. Note technique 1 et chapitre 1 (IPH-1, IPH-2).
- _____. 1999 *Rapport mondial sur le développement humain 1999*. Paris, Bruxelles : De Boeck Université. Note technique (IDH, ISDH).

NOTE TECHNIQUE 2

ÉVALUER LES PROGRÈS VERS LA RÉALISATION DES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DU MILLÉNAIRE

Le *Rapport mondial sur le développement humain* de cette année évalue les progrès accomplis par les différents pays du globe à la lumière des objectifs spécifiques de développement énoncés lors du Sommet du millénaire. La date horizon de chaque objectif est 2015, et l'année de référence est 1990. Ainsi, l'objectif de diminuer de moitié tel ou tel taux d'ici 2015 revient à réduire de 50 %, à cette date, la valeur enregistrée en 1990. L'évaluation des résultats nationaux entre 1990 et 2000 indique si les pays en question progressent suffisamment rapidement pour atteindre ces objectifs.

Assurer le suivi des progrès à l'échelle mondiale suppose de disposer de données comparables. Or, celles-ci sont inexistantes ou d'une fiabilité douteuse pour certains objectifs et pour de nombreux pays. Parce que les offices statistiques

fonctionnent mieux dans les pays dont le niveau de développement est élevé, il existe une probabilité que les résultats nationaux inclus dans l'évaluation soient parmi les meilleurs enregistrés à l'échelle de la planète. Les pays de l'OCDE à revenu élevé sont exclus de l'évaluation. Le nombre de pays dont les progrès ont été évalués est compris entre 52 et 166, selon les objectifs (tableau 2.1 de la note technique).

L'évaluation des résultats nationaux obéit aux critères suivants :

- *Objectif atteint* : Le pays considéré a déjà atteint l'objectif fixé.
- *En bonne voie* : Ce pays affiche soit le taux de progression nécessaire pour atteindre l'objectif fixé d'ici 2015, soit 90 % de ce taux de progression.
- *Retard* : Taux de progression compris entre 70 et 89 % du rythme nécessaire pour atteindre l'objectif fixé d'ici 2015.
- *Retard important* : Taux de progression inférieur à 70 % du rythme nécessaire.

- *Recul* : Niveau inférieur d'au moins cinq points de pourcentage en 2000 par rapport à 1990.

Le taux de progression nécessaire pour atteindre l'objectif est déterminé par le niveau *a priori* nécessaire en 2000, dans l'hypothèse d'une progression linéaire. En l'absence de données correspondant aux années 1990 ou 2000, des statistiques relatives aux années les plus proches possibles ont été utilisées. Ne figurent dans cette évaluation que les pays pour lesquels existent des données distantes d'au moins cinq ans. Tous les pays dont le niveau en 2000 était éloigné de moins de 10 points de pourcentage par rapport à l'objectif général (taux de scolarité de 100 %, par exemple) sont considérés en bonne voie. Pour la mortalité des enfants de moins de cinq ans, les pays dont le taux est inférieur à 15 pour 1 000 naissances vivantes sont considérés en bonne voie.

Tableau 2.1
Indicateurs utilisés pour évaluer les progrès vers les Objectifs de développement du Millénaire

| | Indicateur | Nombre de pays ^a | Source |
|---------------------|---|-----------------------------|----------------------------|
| Faim | Pourcentage de personnes souffrant de malnutrition, 1990/92 et 1997/99 | 100 (77) | FAO, 2001 |
| Education pour tous | Taux net de scolarisation dans le primaire, 1987-93 ^b et 1994-97 ^c | 75 (46) | UNESCO, 2001b |
| | Pourcentage d'enfants atteignant la 5 ^e année d'école, 1990 et 1995-97 ^c | 52 (34) | UNESCO, 1999b |
| Égalité des sexes | Taux brut de scolarisation des filles en pourcentage de celui des garçons, 1990-92 ^b et 1995-98 ^c | | |
| | Primaire | 104 (67) | UNESCO, 1999a |
| | Secondaire | 101 (66) | UNESCO, 1999a |
| Mortalité infantile | Taux de mortalité des moins de 5 ans (pour 1 000 naissances vivantes), 1990 et 2000 | 166 (86) | UNICEF, 2002b |
| Eau potable | Pourcentage de la population ayant accès à des points d'eau aménagés, 1990 et 2000 | 93 (75) | OMS, UNICEF et CCAEA, 2000 |

a. Les chiffres entre parenthèses correspondent aux pourcentages de la population mondiale couverts par l'évaluation.

b. Statistiques correspondant à l'année la plus proche de 1990 pendant la période indiquée.

c. Données les plus récentes disponibles pour la période indiquée.

Références statistiques

- Anand, Sudhir et Amartya Sen. 1994. « Human Development Index : Methodology and Measurement ». Occasional Paper 12. Programme des Nations Unies pour le développement, Bureau du *Rapport mondial sur le développement humain*, New York.
- . 1995. « Gender Inequality in Human Development: Theories and Measurement ». Occasional Paper 19. Programme des Nations Unies pour le développement, Bureau du *Rapport mondial sur le développement humain*, New York.
- . 1997. « Concepts of Human Development and Poverty: A Multidimensional Perspective ». In Programme des Nations Unies pour le développement, *Human Development Report 1997 Papers: Poverty and Human Development*. New York.
- Aten, Bettina, Alan Heston et Robert Summers. 2001. « Penn World Tables 6.0 ». Université de Pennsylvanie, Center for International and Interarea Comparisons, Philadelphie.
- Banque mondiale. 2002a. Correspondance sur les taux de croissance annuels du PIB par habitant. Mars. Washington, DC.
- . 2002b. Indicateurs du développement dans le monde 2002. CD-ROM. Washington, DC.
- Bardhan, Kalpana et Stephen Klasen. 1999. « UNDP's Gender-Related Indices: A Critical Review ». *World Development* 27(6), pp. 985-1010.
- BIT (Bureau international du travail). 2001. *Annuaire des statistiques du travail*. Genève.
- . 2002a. Correspondance sur le sous-emploi. Février. Genève.
- . 2002b. Estimates and Projections of the Economically Active Population, 1950-2010. 4^e édition, 2^e révision. Base de données. Genève.
- . 2002c. *Base de données du BIT sur les normes internationales du travail (ILOLEX)*. [<http://ilolex.ilo.ch:1567/english/index.htm>]. Février 2002.
- . 2002d. *Key Indicators of the Labour Market 2001-2002*. [<http://kilm.ilo.org.ch:1567/english/index.htm>]. Février 2002.
- . 2002e. Base de données *Laboursta*. [<http://laborsta.ilo.org>]. Février 2002.
- CDIAC (Centre d'analyse de l'information relative au gaz carbonique). 2001. *Trends: A Compendium of Data on Global Change*. [<http://cdiac.esd.ornl.gov/trends/trends.htm>]. Mars 2002.
- CNUCED (Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement). 2001. « Troisième conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés ». [<http://www.uncad.org/conference/>]. Avril 2002.
- Division de statistique des Nations Unies et PNUE (Programme des Nations Unies pour l'environnement). 2000. « Integrated Environmental and Economic Accounting ». *Studies in Methods*, n° 78. N° de commande auprès des Nations Unies : E00.XVII.17. New York.
- FAO (Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture). 2001. *The State of Food Insecurity in the World 2001*. [http://www.fao.org/SOF/sofi/index_en.htm]. Février 2002.
- Goldschmidt-Clermont, Luisella et Elisabetta Pagnossin Aligisakis. 1995. « Measures of Unrecorded Economic Activities in Fourteen Countries ». Document de base pour le *Rapport mondial sur le développement humain 1995*. Programme des Nations Unies pour le développement, Bureau du *Rapport mondial sur le développement humain*, New York.
- Groupe de Londres sur la comptabilité de l'environnement. 2002. « London Group on Environmental Accounting: SEEA 2000 Revision ». [<http://www4.statcan.ca/citygrp/london/london.htm>]. Mars 2002.
- Harvey, Andrew S. 1995. « Market and Non-Market Productive Activity in Less Developed and Developing Countries: Lessons from Time Use ». Document de base pour le *Rapport mondial sur le développement humain 1995*. Programme des Nations Unies pour le développement, Bureau du *Rapport mondial sur le développement humain*, New York.
- . 2001. « National Time Use Data on Market and Non-Market Work by Both Women and Men ». Document de base pour le *Rapport mondial sur le développement humain 2001*. Programme des Nations Unies pour le développement, Bureau du *Rapport mondial sur le développement humain*, New York.
- HCR (Haut commissariat des Nations Unies pour les réfugiés). 2002. Correspondance sur les réfugiés et les personnes déplacées. Février. Genève.
- Hill, Kenneth, Carla AbouZahr et Tessa Wardlaw. 2001. « Estimations révisées pour 1995 de la mortalité maternelle ». *Bulletin de l'Organisation mondiale de la santé*, 79(3), pp. 182-93.
- IIESS (Institut international d'études stratégiques). 2001. *The Military Balance 2001-2002*. Oxford: Oxford University Press.
- LIS (Luxembourg Income Study). 2001. « Population below Income Poverty Line ». [<http://www.lisproject.org/techdoc.htm>]. Février 2001.
- . 2002. « Population below Income Poverty Line ». [<http://lisweb.ceps.lu/keyfigures/povertytable.htm>]. Février 2002.
- Milanovic, Branko. 2002. Correspondance sur les revenus, les inégalités et la pauvreté pendant la transition de l'économie planifiée à l'économie de marché. Banque mondiale. Mars. Washington, DC.
- Murray, Scott. 2001. Correspondance sur l'alphabétisation fonctionnelle. Statistique Canada. Mars. Ottawa.
- OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques). 2001a. *Perspectives économiques de l'OCDE* 2(70). Paris.
- . 2001b. *Perspectives de l'emploi 2001*. Paris.
- OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques), Comité d'aide au développement. 2002a. Correspondance sur les versements nets des organisations non gouvernementales. Janvier. New York.
- . 2002b. Correspondance sur les versements d'aide publique au développement. Janvier. New York.
- . 2002c. *DAC Journal: Development Cooperation 2001 Report* 3(1). Paris.
- . 2002d. *DAC Online*. Base de données. Paris.
- OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques) et Statistique Canada. 2000. *Literacy in the Information Age: Final Report on the IALS*. Paris.
- OMPI (Organisation mondiale de la propriété intellectuelle). 2001. *Statistiques de propriété intellectuelle*. Publication A. Genève.
- OMS (Organisation mondiale de la santé). 1995. *Weekly Epidemiological Record* 70, pp. 353-60. [<http://www.who.int/wer/>]. Décembre 2000.
- . 2001a. Correspondance sur l'accès aux médicaments et vaccins essentiels. Département médicaments essentiels et politique pharmaceutique. Février. Genève.
- . 2001b. *Global Tuberculosis Control: WHO Report 2001*. [<http://www.who.int/gtb/publications/globrep01/index.html>]. Février 2002.
- . 2002a. Correspondance sur les accouchements assistés par un personnel médical qualifié. Mars. Genève.

- . 2002b. Correspondance sur la consommation de cigarettes. Mars. Genève.
- . 2002c. Correspondance sur les données relatives au paludisme. Février. Genève.
- . 2002d. « WHO Estimates of Health Personnel ». [http://www3.who.int/whosis/health_personnel/health_personnel.cfm]. Février 2002.
- OMS (Organisation mondiale de la santé), UNICEF (Fonds des Nations Unies pour l'enfance) et CCAEA (Conseil de concertation pour l'approvisionnement en eau et l'assainissement). 2000. *Global Water Supply and Sanitation Assessment 2000 Report*. Genève.
- ONU (Organisation des Nations Unies). 1993. *Système de comptabilité nationale 1993*. [<http://esa.un.org/unsd/sna1993/introduction.asp>]. Avril 2002.
- . 1998. *World Population Prospects 1950-2050: The 1998 Revision*. Base de données. Département des affaires économiques et sociales, Division de la population. New York.
- . 2001. *World Population Prospects 1950-2050: The 2000 Revision*. Base de données. Département des affaires économiques et sociales, Division de la population. New York.
- . 2002a. Correspondance sur les enquêtes relatives à l'utilisation du temps. Département des affaires économiques et sociales, Division de statistique. Février. New York.
- . 2002b. « Traités multilatéraux déposés auprès du Secrétaire général ». [<http://untreaty.un.org>]. Février 2002.
- . 2002c. *Base de données de la Division de la population des Nations Unies sur l'utilisation des contraceptifs*. Département des affaires économiques et sociales, Division de la population. Janvier. New York.
- . 2002d. *World Urbanization Prospects: The 2001 Revision*. Département des affaires économiques et sociales, Division de la population. New York.
- ONUSIDA (Programme commun coparrainé par les Nations Unies sur le VIH et le sida) et OMS (Organisation mondiale de la santé). 2002. *Rapport sur l'épidémie mondiale de VIH/sida. Juin 2002*. Genève.
- PNUD (Programme des Nations Unies pour le développement). 1995. *Rapport mondial sur le développement humain 1995*. Paris : Economica.
- . 1997. *Rapport mondial sur le développement humain 1997*. Paris : Economica.
- SIPRI (Institut international de recherche sur la paix de Stockholm). 2001. *SIPRI Yearbook: Armaments, Disarmament and International Security*. Oxford: Oxford University Press.
- . 2002a. Correspondance sur les données relatives aux dépenses militaires. Février. Stockholm.
- . 2002b. Correspondance sur les données relatives aux transferts d'armes. Mars. Stockholm.
- Smeeding, Timothy M., Lee Rainwater et Gary Burtless. 2000. « United States Poverty in a Cross-National Context ». In Sheldon H. Danziger et Robert H. Haveman (sous la direction de), *Understanding Poverty*. New York: Russell Sage Foundation, et Cambridge, Massachusetts : Harvard University Press.
- . 1999. *Rapport mondial sur le développement humain 1999*. Paris : De Boeck & Larcier.
- UIP (Union interparlementaire). 1995. *Les femmes dans les parlements 1945-1995 : Etude statistique mondiale*. Genève.
- . 2001a. Correspondance sur les femmes occupant des fonctions ministérielles. Mars. Genève.
- . 2001b. Correspondance sur l'année où les femmes ont obtenu le droit de vote et de se présenter aux élections, ainsi que sur l'année où la première femme a été élue ou nommée au parlement. Mars. Genève.
- . 2002. *Parline Database*. [<http://www.ipu.org/wmn-e/classif.htm>]. Mars 2002.
- UIT (Union internationale des télécommunications). 2002. *Indicateurs des télécommunications mondiales*. Base de données. Genève.
- UNESCO (Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture). 1997a. *Classification internationale type de l'éducation 1997*. [http://www.unesco.org/education/html_fr/policy_doc.shtml], Février 2002.
- . 1997b. *Annuaire statistique 1996*. Paris.
- . 1999a. Correspondance sur les taux bruts de scolarisation. Avril. Paris.
- . 1999b. *Annuaire statistique 1999*. Paris.
- . 2000. Correspondance sur les dépenses d'éducation. Décembre. Paris.
- . 2001a. Correspondance sur les taux bruts de scolarisation. Mars. Paris.
- . 2001b. Correspondance sur les taux nets de scolarisation. Mars. Paris.
- . 2002a. Correspondance sur les taux d'alphabétisation des adultes et des jeunes. Janvier. Montréal.
- . 2002b. Correspondance sur les taux bruts de scolarisation. Février. Montréal.
- . 2002c. Correspondance sur les taux nets de scolarisation. Février. Montréal.
- UNICEF (Fonds des Nations Unies pour l'enfance). 2000. *La situation des enfants dans le monde 2001*. Unicef.
- . 2002a. Correspondance sur les taux de mortalité infantile et postinfantile. Janvier. New York.
- . 2002b. *Official Summary: The State of the World's Children 2002*. New York: Oxford University Press.
- UNICRI (Institut interrégional de recherche des Nations Unies sur la criminalité et la justice). 2002. Correspondance sur les données relatives aux victimes de crimes et délits. Mars. Turin.
- Ward, Michael. 2001. « Purchasing Power Parity and International Comparisons ». Document de base pour le *Rapport mondial sur le développement humain 2001*. Programme des Nations Unies pour le développement, Bureau du *Rapport mondial sur le développement humain*, New York.

Définitions des termes statistiques

Abonnés à un service de téléphonie mobile Nombre de personnes abonnées à un service de communication permettant la transmission de la voix ou de données par ondes hertziennes.

Activité économique, Taux d' Pourcentage des membres d'un groupe donné consacrant leur force de travail à la production de biens et services sur une période donnée.

Activité par secteur économique, Taux d' Emploi dans l'industrie, l'agriculture ou les services, tel que défini par le système de Classification internationale type par industrie (CITI, révisions 2 et 3). Selon cette classification, *l'industrie* englobe l'exploitation des mines et des carrières, la production manufacturière, le bâtiment, les travaux publics et les services aux collectivités (eau, gaz et électricité) ; *l'agriculture* rassemble les activités agricoles, la chasse, la foresterie et la pêche et les *services* comprennent le commerce de gros et de détail, la restauration et l'hôtellerie, les activités de transport, d'entreposage et de communication, les finances, l'assurance, l'immobilier et les affaires, ainsi que les services collectifs, sociaux et personnels.

Activités marchandes Selon la définition du Système de comptabilité nationale des Nations Unies (version 1993), cet ensemble englobe l'emploi des établissements, les activités de production menées hors des établissements, les services prêtés en contrepartie d'un revenu et les autres formes de production de biens hors des établissements. Voir *Activités non marchandes* et *Temps de travail, total*.

Activités non marchandes Selon la définition du Système de comptabilité nationale des Nations Unies (version 1993), cet ensemble comprend l'entretien du foyer (nettoyage, lessive, préparation des repas, ménage), la gestion et les achats nécessaires au domicile, la présence nécessaire pour s'occuper des enfants, des malades, des personnes âgées et des handicapés vivant à domicile et les services rendus à la collectivité. Voir *Activités marchandes* et *Temps de travail, total*.

Aide nette versée par les ONG (organisations non gouvernementales) Transferts de ressources effectués par les organisations non gouvernementales (organismes privés à but non lucratif) en faveur

des pays en développement et territoires figurant en partie I de la liste des pays destinataires établie par le Comité d'aide au développement (CAD). Se calcule à partir des versements bruts des ONG, minorés des transferts de ressources provenant du secteur public (et donc déjà comptabilisés au titre de l'aide publique au développement).

Aide publique au développement (APD) versée aux pays les moins avancés Voir *Aide publique au développement (APD)*, ainsi que la liste des pays les moins avancés, dans la partie classification des pays en grands groupes.

Aide publique au développement (APD) Dons et prêts (nets de remboursements) en faveur des pays en développement et territoires figurant en partie I de la liste des pays destinataires établie par le Comité d'aide au développement (CAD). Ces dons et prêts sont versés par des Etats ou des organisations internationales, à des conditions de faveur, et ont pour objectif principal la promotion du développement économique et du bien-être.

Aide publique Dons et prêts répondant aux mêmes critères que l'*aide publique au développement (APD)* (voir ce terme), à ceci près que les destinataires ne remplissent pas officiellement les conditions pour être bénéficiaires de l'APD. Les pays concernés figurent en partie II de la liste des pays destinataires établie par le Comité d'aide au développement (CAD).

Alphabétisation des adultes, Taux d' Pourcentage de personnes âgées de 15 ans et plus qui peuvent, en le comprenant, lire et écrire un texte simple et court sur leur vie quotidienne.

Alphabétisation des jeunes adultes, Taux d' Pourcentage de personnes âgées de 15 à 24 ans qui peuvent, en le comprenant, lire et écrire un texte simple et court sur leur vie quotidienne.

Analphabétisme des adultes, Taux d' Se calcule en retranchant le *taux d'alphabétisation des adultes* (voir ce terme) de la valeur 100.

Armes classiques, Livraisons d' Correspond aux livraisons volontaires par leur fournisseur (ce qui exclue les armes prises au combat ou obtenues par des déserteurs) d'armes à usage militaire, destinées aux forces armées, aux forces paramilitaires ou aux services du renseignement d'un autre pays. Cet

ensemble comprend six grandes catégories ou systèmes d'armes classiques : navires, aéronefs, missiles, pièces d'artillerie, véhicules blindés et systèmes de guidage et de radar (en sont exclus les camions, les services, les munitions, les armes légères, les articles accessoires, les composants et technologies y afférentes, ainsi que les pièces d'artillerie de marine ou d'artillerie remorquées d'un calibre inférieur à 100 millimètres).

Brevets accordés à des résidents Les brevets sont des documents délivrés par un organisme public, qui décrivent une invention et créent une situation juridique en vertu de laquelle l'invention brevetée ne peut normalement être utilisée (c'est-à-dire réalisée, utilisée, vendue ou importée) que par le titulaire du brevet ou avec son autorisation. La protection de ces inventions est généralement limitée à 20 ans à compter de la date de déclaration de la demande de brevet.

Chômage de longue durée Période de chômage d'au moins 12 mois. Voir *Chômage*.

Chômage des jeunes Renvoie au chômage au sein de la population âgée de 15 (ou 16, selon les pays) à 24 ans. Voir *Chômage*.

Chômage Sont au chômage toutes les personnes au-dessus d'un âge déterminé, qui n'exercent pas d'emploi rémunéré ou ne sont pas travailleurs indépendants, sont disponibles pour travailler, et s'efforcent de trouver un emploi rémunéré ou en tant que travailleurs indépendants.

Cigarettes par adulte, Consommation moyenne annuelle de Somme de la production et des importations, moins les exportations du pays considéré, divisée par la population âgée de 15 ans et plus.

Coefficient de Gini Voir *Indice de Gini*.

Combustibles traditionnels, Consommation de Correspond à la consommation estimée de bois de feu, de charbon de bois, de bagasse, d'énergie non commerciale et de déchets d'origine animale, industrielle, municipale ou provenant de l'industrie du papier. La somme de la consommation de combustibles traditionnels et de l'énergie commerciale correspond au total des utilisations de l'énergie.

Criminalité et délinquance, Personnes victimes de la Pourcentage de la population estimant avoir été victime de certains types de crimes et délits, calculé à partir des réponses obtenues dans le cadre de l'enquête internationale sur les victimes de la criminalité (*International Crime Victims Survey*).

Croissance démographique annuelle, Taux de Renvoie au taux de croissance annuel exponentiel de la population pour la période considérée. Voir *Population totale*.

Dépenses de santé par habitant (PPA) Somme des dépenses publiques et privées consacrées à la santé (en PPA), divisée par le nombre d'habitants. Les

dépenses de santé englobent l'administration de soins (préventifs et curatifs), les activités de planning familial, les activités nutritionnelles et la part de l'aide d'urgence consacrée à la santé (mais ne comprend pas la fourniture d'eau potable ou d'infrastructures d'assainissement). Voir *Dépenses de santé privées, Dépenses de santé publiques* et *PPA (parité de pouvoir d'achat)*.

Dépenses de santé privées Dépenses directes des ménages, assurances-maladie privées, dons des organismes caritatifs et sommes acquittées directement par les entreprises privées pour la santé de leur personnel. La somme des dépenses de santé publiques et privées donne les dépenses totales de santé. Voir *Dépenses de santé par habitant (PPA)* et *Dépenses de santé publiques*.

Dépenses de santé publiques Dépenses de fonctionnement et investissements inscrites aux budgets des administrations publiques (centrales et locales), plus prêts et dons de l'étranger (y compris les dons des organismes internationaux et des organisations non gouvernementales) et activités des caisses d'assurance-maladie (obligatoires ou non). La somme des dépenses de santé publiques et privées donne les dépenses totales de santé. Voir *Dépenses de santé par habitant (PPA)* et *Dépenses de santé privées*.

Dépenses militaires Total des dépenses engagées par les ministères — notamment de la défense — pour le recrutement et la formation de personnel militaire, ainsi que pour la production et l'achat de fournitures et de matériel militaires. L'aide militaire est comprise dans les dépenses militaires du pays qui la fournit.

Dioxyde de carbone (CO₂), Emissions de Emissions de dioxyde de carbone (CO₂) anthropiques (liées aux activités humaines) et découlant de la consommation de combustibles fossiles, ainsi que de la production de ciment. Le volume de ces émissions est calculé à partir de statistiques sur la consommation de combustibles solides, liquides et gazeux, ainsi que du torchage.

Éducation, Dépenses publiques d' Dépenses publiques consacrées à l'enseignement public, majorées des subventions accordées à l'enseignement privé dans le primaire, le secondaire et le supérieur. Ces dépenses concernent les différents niveaux de l'administration publique : national, régional et local. Voir *Niveaux d'instruction*.

Électricité par habitant, Consommation d' Renvoie à la production brute par habitant et comprend donc la consommation d'électricité des auxiliaires, ainsi que toutes les pertes survenant dans les transformateurs de centrales électriques. Cette statistique intègre également le total de l'énergie électrique produite par les centrales à accumulation par pompage, dans déduction de l'électricité absorbée par le pompage.

Energie consommée, PIB par unité d' Rapport du PIB (en PPA) aux utilisations d'énergie commerciale, mesurées en kilogrammes d'équivalent pétrole. Ce rapport renseigne sur le degré de maîtrise de l'énergie en permettant de comparer entre pays et sur la durée le PIB réel par rapport aux intrants physiques nécessaires à sa réalisation (unités énergétiques). Voir *PIB (produit intérieur brut)* et *PPA (parité de pouvoir d'achat)*.

Enfants atteignant la cinquième année d'école Pourcentage d'enfants inscrits dans l'enseignement primaire une année donnée et atteignant la cinquième année d'école (ou la quatrième dans les pays où l'enseignement primaire dure quatre ans). Ces estimations se fondent sur la méthode de la cohorte reconstituée, qui s'appuie elle-même sur des statistiques d'inscription et de redoublement sur deux années consécutives.

Enfants de moins de 5 ans souffrant d'insuffisance pondérale Comprend les cas d'insuffisance pondérale modérée ou aiguë, c'est-à-dire les enfants dont le poids corporel est inférieur de deux écarts-types au poids médian de la population de référence à l'âge considéré.

Enfants de moins de 5 ans souffrant d'un retard de croissance Comprend les cas de retard de croissance modéré ou aiguë, définis comme correspondant à deux écarts-types en deçà de la taille médiane de la population de référence à l'âge considéré.

Equipements sanitaires appropriés, Population utilisant des Pourcentage de la population ayant effectivement accès à des infrastructures sanitaires adéquates, c'est-à-dire reliées à un réseau d'égouts ou une fosse septique, utilisant des latrines à chasse d'eau, ou des latrines à fosse simple ou améliorée, celles-ci pouvant être ventilées ou non. Un système d'évacuation des excréments est considéré comme approprié s'il est privé ou partagé (mais non public) et s'il permet de séparer de manière hygiénique les excréments humains du contact avec les individus.

Espérance de vie à la naissance Nombre d'années que vivrait un nouveau-né si les caractéristiques de mortalité de sa population au moment de sa naissance demeureraient les mêmes tout au long de sa vie.

Exportations de biens et services Valeur de tous les biens et services marchands fournis au reste du monde, y compris les marchandises, le transport des biens et des personnes, l'assurance, les redevances de brevets et de licences et les autres services. Cette statistique ne comprend pas les revenus du travail ou du patrimoine.

Exportations de produits de haute technologie Exportations de produits dont la conception a nécessité d'importants efforts de recherche-développement. Cet ensemble comporte notamment des

produits de haute technologie dans les domaines de l'aérospatiale, de l'informatique, de la pharmacie, des instruments scientifiques et du génie électrique.

Exportations de produits manufacturés Englobe, selon la Classification type pour le commerce international (CTCI), les exportations de produits chimiques, de produits manufacturés de base, les machines et équipements de transport et divers autres produits manufacturés.

Exportations de produits primaires Englobe, selon la Classification type pour le commerce international (CTCI), les exportations de produits alimentaires, de produits agricoles, de matières premières, de combustibles, de minerais et de métaux.

Fécondité, Indice synthétique de Nombre moyen d'enfants que mettrait au monde une femme pendant sa vie, en donnant naissance, à chaque âge, au nombre d'enfants correspondant au taux de fécondité prévalant pour cet âge.

Femmes siégeant au gouvernement Statistique déterminée en fonction de la définition que chaque pays donne à son exécutif national. Comprend les femmes occupant une fonction de ministre, vice-ministre ou d'autres fonctions gouvernementales, telles que les secrétaires parlementaires auprès de ministres de plein exercice.

Flux privés, Autres Catégorie englobant les flux d'investissements en portefeuille non créateurs de dette (somme des montants déposés dans les fonds de capital-risque-pays, des certificats représentatifs d'actions étrangères et des achats directs d'actions par des investisseurs étrangers), des flux d'investissement en portefeuille sous forme de titres de dette (émissions d'obligations souscrites par des investisseurs étrangers) et les prêts bancaires ou commerciaux (prêts des banques commerciales et autres crédits commerciaux).

Forces armées, Effectif total des Nombre total des personnels des armes terrestre, navale, aérienne, ainsi que de leur administration et des forces chargées de la logistique. Cet ensemble comprend également des forces paramilitaires telles que la gendarmerie, les services des douanes et les gardes-frontière dès lors qu'elles ont reçu une formation aux tactiques militaires.

Importations de biens et services Valeur de tous les biens et services marchands achetés au reste du monde, y compris les marchandises, le transport des biens et des personnes, l'assurance, les redevances de brevets et de licences et les autres services. Cette statistique ne comprend pas les revenus du travail ou du patrimoine.

Indicateur d'espérance de vie L'un des trois composants de l'indicateur du développement humain.

Pour plus de détails sur son calcul, voir la note technique 1.

Indicateur de la participation des femmes (IPF)

Indicateur composite mesurant les inégalités entre hommes et femmes en fonction de trois aspects essentiels de la responsabilité des individus et des groupes : participation à la vie et aux décisions économiques, participation à la vie et aux décisions politiques et contrôle sur les ressources économiques. Pour plus de détails sur le calcul de cet indicateur, voir la note technique 1.

Indicateur de la pauvreté humaine (IPH-1) dans les pays en développement

Cet indicateur composite mesure les manques touchant à trois aspects essentiels de la vie humaine (tels que considérés par l'indicateur du développement humain) : longévité, savoir et conditions de vie. Pour plus de détails sur le calcul de cet indicateur, voir la note technique 1.

Indicateur de la pauvreté humaine (IPH-2) dans certains pays de l'OCDE

Cet indicateur composite mesure les manques touchant à trois aspects essentiels de la vie humaine (tels que considérés par l'indicateur du développement humain) : longévité, savoir et conditions de vie, en y ajoutant l'exclusion. Pour plus de détails sur le calcul de cet indicateur, voir la note technique 1.

Indicateur de niveau d'instruction L'un des trois composants de l'indicateur du développement humain. Il se fonde sur le taux d'alphabétisation des adultes et sur le taux brut de scolarisation combiné dans le primaire, le secondaire et le supérieur. Pour plus de détails sur son calcul, voir la note technique 1.

Indicateur de PIB L'un des trois composants de l'indicateur du développement humain. Il se fonde sur le PIB réel par habitant (en PPA). Pour plus de détails sur son calcul, voir la note technique 1.

Indicateur du développement humain (IDH) Cet indicateur composite mesure le niveau moyen atteint par un pays donné selon trois critères essentiels du développement humain : longévité, instruction et niveau de vie. Pour plus de détails sur son calcul, voir la note technique 1.

Indicateur sexospécifique du développement humain (ISDH) Indicateur composite mesurant le niveau moyen atteint par un pays en utilisant les mêmes variables essentielles que l'indicateur du développement humain — santé/longévité, instruction et conditions de vie décentes –, mais en corrigeant le résultat obtenu des inégalités sociologiques constatées entre les populations féminine et masculine. Pour plus de détails sur le calcul de cet indicateur, voir la note technique 1.

Indice de Gini Indique dans quelle mesure la répartition du revenu (ou de la consommation) chez les individus ou les ménages d'un pays s'écarte de l'éga-

lité parfaite. Le chiffre 0 représente cette égalité parfaite (hypothétique), et le chiffre 100 une situation d'inégalité absolue.

Indice des prix à la consommation Représente les changements du coût, pour le consommateur moyen, d'un panier de biens et services dont la composition peut être fixée et modifiée à des intervalles spécifiés.

Inscription dans les filières scientifiques, mathématiques et techniques du supérieur, taux d' Proportion d'étudiants du supérieur inscrits en sciences naturelles, ingénierie, mathématiques et informatique, architecture et urbanisme, transports et communications, et dans les formations aux métiers de l'industrie et des techniques, ainsi qu'en agriculture, foresterie et pêcheries. Voir *Niveaux d'enseignement*.

Insuffisance pondérale néonatale, Enfants souffrant d' Pourcentage de nouveau-nés pesant moins de 2 500 grammes.

Investissements directs étrangers, Flux nets d' Entrées nettes d'investissements destinés à acquérir une participation durable (avec au moins 10 % des droits de vote) à la gestion d'une entreprise opérant dans un pays autre que celui de l'investisseur. Le capital ainsi investi peut l'être sous forme de capitaux propres, de bénéfices réinvestis, d'autres concours financiers à long terme et de concours à court terme.

Ligne téléphonique d'abonné Ligne téléphonique reliant un abonné à un central téléphonique.

Médecins Comprend les diplômés des facultés ou écoles de médecine, quelle que soit leur spécialité (y compris l'enseignement, la recherche et l'administration).

Médicaments et vaccins essentiels, Population ayant accès aux Pourcentage de la population pour lequel il est en permanence possible de se procurer à bon marché un minimum de 20 médicaments et vaccins essentiels, auprès d'infrastructures sanitaires publiques ou privées, ou encore de pharmacies situées dans tous les cas à moins d'une heure de trajet du lieu d'habitation.

Mortalité des (enfants de) moins de 5 ans, Taux de Probabilité de décès entre la naissance et le cinquième anniversaire, calculée pour 1 000 naissances vivantes.

Mortalité infantile, Taux de Probabilité de décès entre la naissance et le premier anniversaire, calculée pour 1 000 naissances vivantes.

Mortalité maternelle, Taux de Nombre officiel de femmes décédant chaque année d'une cause liée à une grossesse, pour 100 000 naissances vivantes. Cette statistique n'est pas corrigée en fonction des problèmes bien connus de non-déclaration et de classement divergent.

Naissances assistées par un personnel médical compétent Pourcentage d'accouchements suivis par un médecin (spécialiste, généraliste ou personne ayant des compétences en obstétrique et capable de diagnostiquer et de faire face à d'éventuelles complications), un infirmier, une sage-femme (personne — homme ou femme — ayant obtenu les diplômes nécessaires en obstétrique, capable de donner les directives, les soins et les avis nécessaires aux parturientes pendant la grossesse, l'accouchement et la période de post-partum et de s'occuper des nouveau-nés et des nourrissons) ou un accoucheur ayant reçu une formation traditionnelle (c'est-à-dire ayant acquis ses compétences par la pratique ou sous la direction d'autres accoucheurs, avant de suivre une formation plus approfondie qui lui a valu d'être intégré au système médical officiel).

Niveaux d'enseignement L'enseignement est classé en quatre catégories par la Classification internationale type de l'éducation (CITE) : pré-scolaire, primaire, secondaire et supérieur. *L'enseignement pré-scolaire* (niveau 0 de la CITE) est fourni dans des établissements tels que les jardins d'enfant, les crèches et les écoles maternelles. Il s'adresse aux enfants qui ne sont pas encore en âge de fréquenter le primaire. *L'enseignement primaire*, ou de premier niveau (niveau 1 de la CITE), a pour principale fonction de fournir les éléments de base de l'instruction, dans les écoles primaires et élémentaires. *L'enseignement secondaire* (niveaux 2 et 3 de la CITE) fait suite à au moins quatre années d'enseignement primaire et fournit une instruction générale et/ou spécialisée, dispensée par exemple dans les collèges, les écoles secondaires du premier cycle, les lycées, certaines écoles normales d'instituteurs et les établissements d'enseignement professionnel ou technique. *L'enseignement supérieur* ou de troisième niveau (niveaux 5, 6 et 7 de la CITE) est dispensé notamment dans les universités, les instituts de formation des maîtres et les écoles professionnelles supérieures. Pour s'y inscrire, il faut au moins avoir achevé avec succès l'enseignement supérieur ou prouver qu'un niveau équivalent de connaissances a été assimilé.

Ordinateurs reliés à Internet Nombre de systèmes informatiques disposant d'une connexion Internet. Concerne à la fois les simples terminaux directement reliés au réseau des réseaux et les ordinateurs (serveurs) permettant à plus d'un utilisateur d'accéder à Internet.

Paludisme, Cas de Nombre total de cas de paludisme déclarés à l'Organisation mondiale de la santé par les pays où cette maladie est endémique. De nombreux pays ne déclarent que les cas confirmés par les examens en laboratoire, tandis que d'autres, en Afrique subsaharienne, notamment, font également état de ceux diagnostiqués cliniquement.

Parité de pouvoir d'achat (PPA) Taux de change destiné à neutraliser les différences de prix entre pays, afin de permettre les comparaisons internationales de la production et du revenu en termes réels. Un dollar exprimé en parité de pouvoir d'achat dans un pays donné (comme c'est toujours le cas dans le présent rapport) permet de se procurer la même quantité de biens et de services que s'il s'agissait d'un dollar des Etats-Unis dans le cadre de l'économie de ce pays. Pour plus de détails sur les problèmes conceptuels et pratiques liés aux PPA, voir l'encadré 5 de la note sur les statistiques.

Parlementaires femmes Renvoie au nombre de sièges détenus par des femmes dans les chambres basse (députés, par exemple) et haute (sénateurs, par exemple), ou dans la chambre unique du parlement du pays considéré.

Participation aux élections Nombre de votes (y compris les bulletins blancs ou invalides) en pourcentage du nombre d'électeurs inscrits.

Pauvreté monétaire, Population en-deçà du seuil de Renvoie au pourcentage de la population vivant sous le seuil de pauvreté, fixé, selon les cas :

- à 1 dollar par jour : aux prix internationaux de 1985 (équivalant à 1,08 dollar aux prix internationaux de 1993), corrigés des parités de pouvoir d'achat.
- à 2 dollars par jour : aux prix internationaux de 1985 (équivalant à 2,16 dollars aux prix internationaux de 1993), corrigés des parités de pouvoir d'achat.
- à 4 dollars par jour : aux prix internationaux de 1990, corrigés des parités de pouvoir d'achat.
- à 11 dollars par jour (par personne, pour une famille de trois individus) : aux prix internationaux de 1994, corrigés des parités de pouvoir d'achat.
- Seuil de pauvreté national : seuil de pauvreté considéré comme pertinent par les autorités du pays considéré.
- à 50 % du revenu médian : correspond à 50 % du revenu médian disponible des ménages. Voir *Parités de pouvoir d'achat (PPA)*.

Personnes déplacées Désigne les individus déplacés à l'intérieur de leur propre pays et auxquels le Haut commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) apporte protection et/ou assistance en vertu d'une demande spéciale formulée par un organe compétent des Nations Unies.

Personnes souffrant de malnutrition Personnes dont la ration alimentaire est chroniquement insuffisante pour satisfaire les besoins énergétiques minimaux.

PIB (produit intérieur brut)

Total de la production de biens et services destinés à une utilisation finale et réalisée par des agents économiques résidents et non-résidents, quelle que soit la répartition des créances entre ces deux catégories. Le calcul du PIB ne tient pas compte des déductions au titre de l'amortissement du capital physique ou de

l'épuisement et de la dégradation des ressources naturelles.

PIB par habitant (en dollars) PIB par habitant converti en dollars des Etats-Unis sur la base du taux de change officiel moyen publié par le Fonds monétaire international. Si l'on estime que ce taux de change officiel diverge dans des proportions exceptionnelles du taux effectivement appliqué aux transactions en devises et au commerce des produits, un facteur de conversion différent est utilisé. Voir *PIB (produit intérieur brut)*.

PIB par habitant (en PPA), estimé Voir *Revenu du travail des femmes par rapport à celui des hommes, Part estimée du*.

PIB par habitant, Croissance annuelle du Calculée selon la méthode des moindres carrés, à partir du PIB par habitant en prix constants, en monnaie locale.

Points d'eau aménagés, Population ayant accès à des Pourcentage de la population utilisant l'un quelconque des moyens suivants pour se procurer son eau de boisson : réseaux d'adduction d'eau, robinets publics, trous de sonde équipés de pompes, puits protégés, les sources et citernes d'eau de pluie protégées.

Points d'eau aménagés, Population privée d'accès à des Se calcule en retranchant de la valeur 100 le pourcentage de la population ayant accès à des points d'eau aménagés. Voir *Points d'eau aménagés, population ayant accès à des*.

Population active Ensemble des personnes disposant d'un emploi (individus au-dessus d'un âge donné qui, lors de la période considérée, disposaient d'un emploi rémunéré, exerçaient un métier ou un travail indépendant et occupaient un emploi assorti ou non d'un travail à effectuer) ou au chômage (individus au-dessus d'un âge donné qui, lors de la période considérée, étaient sans travail, disponibles pour exercer un travail et à la recherche d'un emploi).

Population totale Renvoie à la population de fait, c'est-à-dire à l'ensemble des personnes effectivement présentes dans une zone donnée à un moment donné.

Population urbaine Population, en milieu d'année, des zones définies comme urbaines dans le pays considéré, et communiquée aux Nations Unies. Voir *Population totale*.

Postes d'encadrement et fonctions techniques occupés par des femmes Selon la Classification internationale type des professions (CITP-88), ces catégories comprennent les physiciens, mathématiciens, ingénieurs et scientifiques (et praticiens des activités connexes), les spécialistes des sciences de la vie et de la santé (et praticiens des activités connexes), les enseignants (et praticiens des activités connexes), ainsi que les autres membres des professions libérales et spécialisées.

Postes de décision occupés par des femmes dans la politique, l'administration et l'entreprise Selon la Classification internationale type des professions (CITP-88), ces catégories comprennent les parlementaires, les membres de la haute fonction publique, les chefs traditionnels et chefs de village, les hauts responsables d'organismes à but particulier, les présidents et directeurs d'entreprises, les responsables de services de production ou d'exploitation, les chefs d'autres services et les administrateurs généraux.

Probabilité, à la naissance, d'atteindre un âge donné Probabilité qu'un nouveau-né d'atteindre un âge donné dans l'hypothèse où les taux de mortalité spécifiques de chaque classe d'âge resteraient inchangés à compter de sa naissance.

Probabilité, à la naissance, de décéder avant un âge donné Statistique calculée en retranchant de la valeur 100 le taux de probabilité de la cohorte considérée de survivre jusqu'à l'âge considéré. Voir *Probabilité, à la naissance, d'atteindre un âge donné*.

Produit national brut (PNB) Comprend le PIB, majoré du revenu net des facteurs provenant de l'étranger, c'est-à-dire le revenu que les résidents du pays considéré reçoivent de l'étranger au titre des services facteurs (main-d'œuvre et capital), et minoré des versements de même nature destinés aux non-résidents contribuant à l'économie intérieure.

Recherche et développement (R&D), Dépenses de Dépenses de fonctionnement et d'investissement (y compris les frais généraux) consacrées aux activités créatives et systématiques destinées à accroître les connaissances. Cet ensemble englobe les travaux de recherche fondamentale et appliquée, ainsi que les travaux de développement expérimental menant à de nouveaux dispositifs, produits ou processus.

Redevances et droits de licence reçus Sommes touchées par les résidents et les non-résidents en contrepartie de l'utilisation autorisée de droits de propriété et d'actifs immatériels, non financiers et ne faisant pas l'objet d'une production (tels que les brevets, marques commerciales, processus industriels, franchises), ainsi que pour l'utilisation, par le biais d'accords de licence, de produits originaux réalisés à partir de prototypes (tels que les manuscrits et les films). Les données sont ici fondées sur les statistiques de la balance des paiements.

Réfugiés Personnes qui ont fui leur pays parce qu'elles craignaient avec raison d'être persécutées du fait de leur race, de leur religion, de leur nationalité, de leur appartenance à un certain groupe social ou de leurs opinions politiques, et sont dans l'incapacité d'y retourner ou ne sont pas disposées à le faire.

Revenu du travail (en PPA), part estimée des femmes et des hommes Rapport du revenu estimé moyen de la population féminine à celui de la population masculine.

Revenu estimé du travail (des femmes et des hommes) (en PPA) Calcul approximatif réalisé à partir du rapport du revenu moyen de la population féminine hors secteur agricole au revenu de la population masculine hors agriculture, des pourcentages masculin et féminin de la population active, des populations féminine et masculine totales et du PIB par habitant (en PPA). Pour plus de détails sur cette estimation, voir la note technique 2.

Revenu ou (de la) consommation, Part du Statistique établie à partir d'enquêtes nationales auprès des ménages sur différentes années. Sachant que les données utilisées proviennent d'enquêtes couvrant des années différentes et réalisées selon des méthodes diverses, les comparaisons internationales doivent ici être effectuées avec circonspection.

Scientifiques et ingénieurs travaillant en R&D Personnes formées pour travailler dans un domaine scientifique quelconque et exerçant une activité professionnelle de recherche et développement. Dans la plupart des cas, les emplois en question nécessitent l'obtention d'un diplôme du supérieur.

Scolarisation, Taux brut de Nombre d'élèves inscrits dans un cycle d'enseignement donné (quel que soit leur âge), exprimé en pourcentage du nombre d'individus appartenant au groupe d'âge correspondant. Voir *Niveaux d'enseignement*.

Scolarisation, Taux net de Nombre d'élèves inscrits dans un cycle d'enseignement et ayant l'âge correspondant officiellement à ce niveau, exprimé en pourcentage du nombre d'individus appartenant au groupe d'âge correspondant. Voir *Niveaux d'enseignement*.

Service de la dette (total) Total des intérêts et du remboursement du principal effectivement versé sous forme de devises, de biens ou de services, au titre de la dette extérieure à long terme, plus intérêts payés sur la dette à court terme et remboursements destinés au Fonds monétaire international.

Temps de travail, total Temps consacré aux activités marchandes et non marchandes, selon la défini-

tion du Système de comptabilité nationale des Nations Unies (version 1993). Voir *Activités marchandes et activités non marchandes*.

Termes de l'échange Rapport de l'indice de prix des exportations à l'indice de prix des importations, mesuré par référence à une année donnée. Une valeur supérieure à 100 indique que le prix des exportations a augmenté par rapport à celui des importations depuis l'année de référence.

Texte suivi, Personnes ayant des difficultés à comprendre un Proportion de la population adulte âgée de 16 à 65 ans se classant au niveau 1 concernant les textes suivis, défini dans l'Enquête internationale sur l'alphabétisation des adultes (EIAA). La plupart des tâches correspondant à ce niveau consistent à demander au lecteur de localiser, dans un texte cible, un élément d'information identique à ou synonyme de l'information fournie dans un texte source.

Thérapeutiques par réhydratation orale (TRO), Taux d'administration des Pourcentage des cas de maladies diarrhéiques chez les enfants de moins de cinq ans traités par l'administration de sels de réhydratation orale et/ou d'une solution de réhydratation élaborée à domicile.

Travailleurs familiaux collaborant à l'entreprise familiale Selon la définition de la Classification internationale d'après la situation dans la profession (CISP), correspond aux personnes qui occupent un emploi dans une entreprise marchande exploitée par un parent vivant dans le même ménage.

Tuberculose, Cas de Nombre total de cas de tuberculose déclarés à l'Organisation mondiale de la santé. Cette déclaration suppose que la présence de la tuberculose ait été confirmée par examen bactériologique ou diagnostiqué par voie clinique chez la personne atteinte.

Utilisation des contraceptifs, Taux d' Renvoie au pourcentage de femmes mariées ou vivant maritalement âgées de 15 à 49 ans qui utilisent, ou dont le partenaire utilise, une forme quelconque de contraception, traditionnelle ou moderne.

VIH/sida, Personnes infectées par le Nombre estimé de personnes séropositives ou atteintes du virus du sida à la fin de l'année considérée.

Classification des pays et territoires

Pays regroupés selon leur niveau de développement humain

Développement humain élevé (IDH supérieur ou égal à 0,800)

Allemagne
Antigua-et-Barbuda
Argentine
Australie
Autriche
Bahamas
Bahreïn
Barbade
Belgique
Brunéi Darussalam
Canada
Chili
Corée, Rép. de
Costa Rica
Croatie
Chypre
Danemark
Emirats arabes unis
Espagne
Estonie
Etats-Unis
Finlande
France
Grèce
Hong-Kong, Chine (RAS)
Hongrie
Islande
Irlande
Israël
Italie
Japon
Koweït
Lettonie
Lituanie
Luxembourg
Malte
Nouvelle-Zélande
Norvège
Pays-Bas
Pologne
Portugal
Qatar
République tchèque
Royaume-Uni
Saint-Kitts-et-Nevis
Seychelles
Singapour
Slovaquie

Développement humain moyen (IDH compris entre 0,500 et 0,799)

Afrique du Sud
Albanie
Algérie
Arabie saoudite
Azerbaïdjan
Biélarus
Belize
Bolivie
Botswana
Brésil
Bulgarie
Cambodge
Cameroun
Cap-Vert
Chine
Colombie
Comores
Congo
Cuba
Dominique
Egypte
El Salvador
Equateur
Fidji
Gabon
Géorgie
Ghana
Grenade
Guatemala
Guinée équatoriale
Guyana
Honduras
Inde
Indonésie
Iran, Rép. islamique d'
Jamahiriya arabe libyenne
Jamaïque
Jordanie
Kazakhstan
Kenya
Kirghizistan
Liban
Lesotho
Macédoine, ARYM
Malaisie
Maldives
Maurice

Faible développement humain (IDH inférieur à 0,500)

Mexique
Moldova, Rép. de
Mongolie
Maroc
Myanmar
Namibie
Nicaragua
Oman
Ouzbékistan
Panama
Papouasie-Nouvelle-Guinée
Paraguay
Pérou
Philippines
Rép. arabe syrienne
Rép. dominicaine
Roumanie
Russie, Féd. de
Sainte-Lucie
Saint-Vincent-et-les-Grenadines
Samoa
Sao Tomé-et-Principe
Salomon, Iles
Sri Lanka
Suriname
Swaziland
Tadjikistan
Thaïlande
Tunisie
Turquie
Turkménistan
Ukraine
Vanuatu
Venezuela
Viet Nam
Zimbabwe
(84 pays ou territoires)

Angola
Bangladesh
Bénin
Bhoutan
Burkina Faso
Burundi
Congo, Rép. dém. du
Côte d'Ivoire
Djibouti
Erythrée
Ethiopie
Gambie
Guinée
Guinée-Bissau
Haïti
Madagascar
Malawi
Mali
Mauritanie
Mozambique
Népal
Niger
Nigeria
Ouganda
Pakistan
Rép. centrafricaine
Rép. dém. pop. lao
Rwanda
Sénégal
Sierra Leone
Soudan
Tanzanie, Rép.-Unie de
Tchad
Togo
Yémen
Zambie
(36 pays ou territoires)

Classification des pays en grands groupes

Pays en développement

| | | | | | |
|---------------------|---------------------------|---|----------------------------|--------------------------|---------------------------------|
| Afrique du Sud | Guinée | Rép. dominicaine | Gambie | Kirghizistan | Turquie |
| Algérie | Guinée-Bissau | Rwanda | Guinée | Lettonie | (30 pays ou territoires) |
| Angola | Guinée équatoriale | Saint-Kitts-et-Nevis | Guinée-Bissau | Lituanie | |
| Antigua-et-Barbuda | Guyana | Sainte-Lucie | Guinée équatoriale | Macédoine, ARYM | Pays de l'OCDE à |
| Arabie saoudite | Haïti | Saint-Vincent-et-les- | Haïti | Moldova, Rép. de | revenu élevé^b |
| Argentine | Honduras | Grenadines | Lesotho | Ouzbékistan | Allemagne |
| Bahamas | Hong-Kong, Chine (RAS) | Salomon, Iles | Madagascar | Pologne | Australie |
| Bahreïn | Inde | Samoa | Malawi | République tchèque | Autriche |
| Bangladesh | Indonésie | Sao Tomé-et-Principe | Maldives | Roumanie | Belgique |
| Barbade | Iran, Rép. islamique d' | Sénégal | Mali | Russie, Féd. de | Canada |
| Belize | Jamahiriya arabe libyenne | Seychelles | Mauritanie | Slovaquie | Danemark |
| Bénin | Jamaïque | Sierra Leone | Mozambique | Slovénie | Espagne |
| Bhoutan | Jordanie | Singapour | Myanmar | Tadjikistan | Etats-Unis |
| Bolivie | Kenya | Soudan | Népal | Turkménistan | Finlande |
| Botswana | Koweït | Sri Lanka | Niger | Ukraine | France |
| Brésil | Liban | Suriname | Ouganda | (25 pays ou territoires) | Grèce |
| Brunéi Darussalam | Lesotho | Swaziland | Rép. centrafricaine | | Islande |
| Burkina Faso | Madagascar | Tanzanie, Rép.-Unie de | Rép. dém. pop. lao | OCDE | Irlande |
| Burundi | Malawi | Tchad | Rwanda | Allemagne | Italie |
| Cambodge | Malaisie | Thaïlande | Salomon, Iles | Australie | Japon |
| Cameroun | Maldives | Togo | Samoa | Autriche | Luxembourg |
| Cap-Vert | Mali | Trinité-et-Tobago | Sao Tomé-et-Principe | Belgique | Nouvelle-Zélande |
| Chili | Mauritanie | Tunisie | Sénégal | Canada | Norvège |
| Chine | Maurice | Turquie | Sierra Leone | Corée, Rép. de | Pays-Bas |
| Colombie | Mexique | Uruguay | Soudan | Danemark | Portugal |
| Comores | Mongolie | Vanuatu | Tanzanie, Rép.-Unie de | Espagne | Royaume-Uni |
| Congo | Maroc | Venezuela | Tchad | Etats-Unis | Suède |
| Congo, Rép. dém. du | Mozambique | Viet Nam | Togo | Finlande | Suisse |
| Corée, Rép. de | Myanmar | Yémen | Vanuatu | France | (23 pays ou territoires) |
| Costa Rica | Namibie | Zambie | Yémen | Grèce | |
| Côte d'Ivoire | Népal | Zimbabwe | Zambie | Hongrie | |
| Cuba | Nicaragua | (123 pays ou territoires) | (44 pays ou territoires) | Islande | |
| Chypre | Niger | | | Irlande | |
| Djibouti | Nigeria | Pays les moins avancés^a | Europe centrale et | Italie | |
| Dominique | Oman | Angola | orientale et Commu- | Japon | |
| Egypte | Ouganda | Bangladesh | nauté des Etats | Luxembourg | |
| El Salvador | Pakistan | Bénin | indépendants (CEI) | Mexique | |
| Emirats arabes unis | Panama | Bhoutan | Albanie | Nouvelle-Zélande | |
| Equateur | Papouasie-Nouvelle- | Burkina Faso | Arménie | Norvège | |
| Erythrée | Guinée | Burundi | Azerbaïdjan | Pays-Bas | |
| Ethiopie | Paraguay | Cambodge | Bélarus | Pologne | |
| Fidji | Pérou | Cap-Vert | Bulgarie | Portugal | |
| Gabon | Philippines | Comores | Croatie | République tchèque | |
| Gambie | Qatar | Congo, Rép. dém. du | Estonie | Royaume-Uni | |
| Ghana | Rép. arabe syrienne | Djibouti | Géorgie | Slovaquie | |
| Grenade | Rép. centrafricaine | Erythrée | Hongrie | Suède | |
| Guatemala | Rép. dém. pop. lao | Ethiopie | Kazakhstan | Suisse | |

a. Les pays les moins avancés sont actuellement 49 selon la classification des Nations Unies. Néanmoins, le présent rapport se limite aux 44 pays qui sont également couverts par l'indicateur du développement humain. C'est la raison pour laquelle l'Afghanistan, Kiribati, le Liberia, la Somalie et Tuvalu ne figurent pas, ici, à la rubrique *Pays les moins avancés*.

b. Correspond aux pays de l'OCDE moins la Hongrie, le Mexique, la Pologne, la République de Corée, la République tchèque, la Slovaquie et la Turquie.

Classification des pays en développement par région

| <i>Afrique subsaharienne</i> | <i>Amérique latine et Caraïbes</i> | <i>Asie et Pacifique</i> | <i>Europe du Sud</i> | <i>Pays arabes</i> |
|---------------------------------|------------------------------------|-----------------------------------|--------------------------------|---------------------------------|
| Afrique du Sud | Antigua-et-Barbuda | Asie de l'Est et Pacifique | Chypre | Algérie |
| Angola | Argentine | Brunéi Darussalam | Turquie | Arabie saoudite |
| Bénin | Bahamas | Cambodge | <i>(2 pays ou territoires)</i> | Bahreïn |
| Botswana | Barbade | Chine | | Djibouti |
| Burkina Faso | Belize | Corée, Rép. de | | Egypte |
| Burundi | Bolivie | Fidji | | Emirats arabes unis |
| Cameroun | Brésil | Hong-Kong, Chine (RAS) | | Jamahiriya arabe libyenne |
| Cap-Vert | Chili | Indonésie | | Jordanie |
| Comores | Colombie | Malaisie | | Koweït |
| Congo | Costa Rica | Mongolie | | Liban |
| Congo, Rép. dém. du | Cuba | Myanmar | | Maroc |
| Côte d'Ivoire | Dominique | Papouasie-Nouvelle-Guinée | | Oman |
| Erythrée | Equateur | Philippines | | Qatar |
| Ethiopie | El Salvador | Rép. dém. pop. lao | | Rép. arabe syrienne |
| Gabon | Grenade | Samoa | | Soudan |
| Gambie | Guatemala | Singapour | | Tunisie |
| Ghana | Guyana | Salomon, Iles | | Yémen |
| Guinée | Haïti | Thaïlande | | <i>(17 pays ou territoires)</i> |
| Guinée-Bissau | Honduras | Vanuatu | | |
| Guinée équatoriale | Jamaïque | Viet Nam | | |
| Kenya | Mexique | <i>(19 pays ou territoires)</i> | | |
| Lesotho | Nicaragua | | | |
| Madagascar | Panama | Asie du Sud | | |
| Malawi | Paraguay | Bangladesh | | |
| Mali | Pérou | Bhoutan | | |
| Mauritanie | Rép. dominicaine | Inde | | |
| Maurice | Saint-Kitts-et-Nevis | Iran, Rép. islamique d' | | |
| Mozambique | Sainte-Lucie | Maldives | | |
| Namibie | Saint-Vincent-et-les-Grenadines | Népal | | |
| Niger | Suriname | Pakistan | | |
| Nigeria | Trinité-et-Tobago | Sri Lanka | | |
| Ouganda | Uruguay | <i>(8 pays ou territoires)</i> | | |
| Rép. centrafricaine | Venezuela | | | |
| Rwanda | <i>(33 pays ou territoires)</i> | | | |
| Sao Tomé-et-Principe | | | | |
| Sénégal | | | | |
| Seychelles | | | | |
| Sierra Leone | | | | |
| Swaziland | | | | |
| Tanzanie, Rép.-Unie de | | | | |
| Tchad | | | | |
| Togo | | | | |
| Zambie | | | | |
| Zimbabwe | | | | |
| <i>(44 pays ou territoires)</i> | | | | |

INDEX DES INDICATEURS

| Indicateur | Tableau(x) statistique(s) | Indicateur | Tableau(x) statistique(s) |
|--|------------------------------|--|------------------------------|
| A | | E | |
| Aide publique au développement (ADP) nette versée | 15 | Eau, points aménagés | |
| aux pays les moins avancés | 15 | population ayant accès à des | 6, 30 |
| en % du PNB | 15 | population privée d'accès à des | 3 |
| par habitant du pays donateur | 15 | Electricité, consommation par habitant | 19 |
| par les ONG | 15 | Energie, unités de PIB produites par kg d'équivalent pétrole | 19 |
| total | 15 | Enfants atteignant la 5 ^e année d'école | 10 |
| Aide publique au développement reçue (versements nets) | | Enseignement et éducation, dépenses publiques | |
| en % du PIB | 16 | en % du PNB | 9, 17 |
| par habitant | 16 | en % du total des dépenses publiques | 9 |
| total | 16 | maternelle et primaire | 9 |
| Alphabétisation des adultes, taux | 1, 10, 30 | secondaire | 9 |
| femmes | 22, 24 | supérieur | 9 |
| femmes en % du taux masculin | 24 | Equipements sanitaires appropriés, population utilisant des | 6 |
| hommes | 22 | Espérance de vie à la naissance | |
| Alphabétisation des jeunes adultes, taux | 10 | population féminine | 22 |
| femmes | 24 | population masculine | 22 |
| femmes en % du taux masculin | 24 | Exportations | 1, 8, 30 |
| Analphabétisme des adultes, taux | 3 | de biens et services | 14 |
| Armes classiques, livraisons | | de produits de haute technologie | 14 |
| exportations | | de produits manufacturés | 14 |
| pourcentage | 20 | de produits primaires | 14 |
| total | 20 | | |
| importations, total | 20 | F | |
| B, C | | Fécondité, indice synthétique | 5, 30 |
| Brevets délivrés à des résidents | 11 | Femmes, participation à la vie économique | |
| Chômage, de longue durée | 4 | femmes parlementaires, hauts fonctionnaires et dirigeants | 23 |
| femmes | 18 | occupant un poste d'encadrement ou des fonctions techniques | 23 |
| hommes | 18 | Femmes, participation à la vie politique | |
| Chômage, taux | 18 | femmes ministres | 27 |
| des femmes par rapport aux hommes | 18 | date d'accèsion des femmes au parlement par élection ou nomination | 27 |
| des jeunes | 18 | date d'obtention du droit de candidature par les femmes | 27 |
| des jeunes, femmes par rapport aux hommes | 18 | date d'obtention du droit de vote par les femmes | 27 |
| moyen annuel | 18 | femmes parlementaires, hauts fonctionnaires et dirigeants | 23 |
| Chômeurs, nombre de | 18 | sièges parlementaires détenus par des femmes | 23, 27 |
| Cigarettes, consommation par adulte, moyenne annuelle | 7 | Femmes, taux d'activité économique | 25 |
| Combustibles traditionnels, consommation | 19 | en % du taux masculin | 25 |
| Contraception, utilisation de moyens de | 6 | en indice | 25 |
| Conventions sur les droits des travailleurs, signature et ratification | 29 | Filières scientifiques, mathématiques et techniques du supérieur, inscription dans | 10 |
| D | | Flux privés, autres | 16 |
| Dépenses de santé | | Forces armées, effectifs | |
| par habitant (en PPA) | 6 | en indice | 20 |
| privées | 6 | total | 20 |
| publiques | 6, 17 | I | |
| Dépenses militaires | 17 | Importations de biens et services | 14 |
| Difficultés à comprendre un texte suivi, personnes ayant des | 4 | Indicateur de la participation des femmes (IPF) | 23 |
| Dioxyde de carbone, émissions | | Indicateur de la pauvreté humaine (IPH-1) pour les pays en développement | 3 |
| par habitant | 19 | Indicateur de la pauvreté humaine (IPH-2) pour 17 pays de l'OCDE | 4 |
| part dans le total mondial | 19 | Indicateur du développement humain (IDH) | 1 |
| | | tendances | 2 |
| | | Indicateur sexospécifique du développement humain (ISDH) | 22 |

INDEX DES INDICATEURS

| Indicateur | Tableau(x) statistique(s) |
|---|------------------------------|
| Indice d'espérance de vie | 1 |
| Indice des prix à la consommation, variation annuelle | 12 |
| Inégalité, outils de mesure | |
| indice de Gini | 13 |
| rapport interdécile | 13 |
| rapport interquintile | 13 |
| Instruments internationaux de protection des droits de l'homme, signature et ratification | 28 |
| Insuffisance pondérale néonatale, enfants souffrant d' | 7 |
| Insuffisance pondérale, enfants de moins de 5 ans souffrant d'une | 3, 7 |
| Internet, ordinateurs reliés | 11 |
| Investissement direct étranger, entrées nettes | 16 |

L, M, N

| | |
|---|-------|
| Licences, redevances et droits perçus | 11 |
| Malnutrition, personnes souffrant de | 7, 30 |
| Médecins, nombre | 6 |
| Médicaments et vaccins essentiels, population ayant accès aux | 6 |
| Mortalité des enfants de moins de 5 ans, taux | 8, 30 |
| Mortalité infantile, taux | 8, 30 |
| Mortalité maternelle, taux officiel | 8 |
| Naissances assistées par un personnel médical compétent | 6 |
| Niveau d'instruction, indice | 1 |

O, P

| | |
|---|-----------|
| Ordinateurs reliés à Internet | 11 |
| Paludisme, cas | 7 |
| Pauvreté, monétaire | |
| population en deçà du seuil de pauvreté monétaire à 1 dollar par jour | 3 |
| population en deçà du seuil de pauvreté monétaire à 2 dollars par jour | 3 |
| population en deçà du seuil de pauvreté monétaire à 4 dollars par jour | 4 |
| population en deçà du seuil de pauvreté monétaire à 11 dollars par jour | 4 |
| population en deçà du seuil de pauvreté monétaire à 50 % du revenu médian | 3 |
| population en deçà du seuil de pauvreté monétaire national | |
| Personnes déplacées | 20 |
| Personnes victimes de la criminalité et de la délinquance | |
| agressions (autres) | 21 |
| agressions sexuelles | 21 |
| corruption | 21 |
| crimes et délits contre les biens | 21 |
| tous actes confondus | 21 |
| vols qualifiés | 21 |
| PIB par habitant, en PPA | 1, 12, 30 |
| année de la valeur la plus élevée | 12 |
| croissance annuelle | 12 |
| valeur la plus élevée atteinte entre 1975 et 2000 | 12 |
| PIB, indice | 1 |
| PIB, total | |
| en milliards de dollars | 12 |
| en milliards de PPA | 12 |
| Population, | |
| âgée de 65 ans et plus | 5 |
| de moins de 15 ans | 5 |
| taux de croissance annuel | 5 |

| Indicateur | Tableau(x) statistique(s) |
|------------|------------------------------|
| total | 5, 30 |
| urbaine | 5 |

R

| | |
|--|----|
| Recherche et développement (R&D) | |
| dépenses | 11 |
| scientifiques et ingénieurs travaillant en | 11 |
| Réfugiés | |
| par pays d'asile | 20 |
| par pays d'origine | 20 |
| Retard de croissance, enfants de moins de 5 ans souffrant d'un | 7 |
| Revenu du travail, estimations | |
| femmes | 22 |
| hommes | 22 |
| part des femmes par rapport à celle des hommes | 23 |
| Revenu ou consommation, part | |
| 10 % les plus pauvres | 13 |
| 20 % les plus pauvres | 13 |
| 10 % les plus riches | 13 |
| 20 % les plus riches | 13 |

S

| | |
|--|--------|
| Scolarisation, taux brut | |
| combiné (primaire, secondaire, supérieur) | 1, 30 |
| femmes | 22 |
| hommes | 22 |
| supérieur | |
| femmes | 24 |
| femmes en % du taux masculin | 24 |
| Scolarisation, taux net | |
| primaire | 10 |
| filles | 24 |
| filles en % du taux masculin | 24 |
| secondaire | 10 |
| filles | 24 |
| filles en % du taux masculin | 24 |
| Service de la dette, total | |
| en % des exportations de biens et services | 16 |
| en % du PIB | 16, 17 |
| Survie | |
| probabilité à la naissance d'atteindre 65 ans | |
| population féminine | 8 |
| population masculine | 8 |
| probabilité à la naissance de décéder avant 40 ans | 3 |
| probabilité à la naissance de décéder avant 60 ans | 4 |

T

| | |
|--|----|
| Taux d'activité par secteur économique | |
| agriculture | |
| femmes | 25 |
| hommes | 25 |
| industrie | |

INDEX DES INDICATEURS

| Indicateur | Tableau(x) statistique(s) | Indicateur | Tableau(x) statistique(s) |
|---|------------------------------|---|------------------------------|
| femmes | 25 | Thérapeutiques par réhydratation orale, taux d'utilisation | 6 |
| hommes | 25 | Traités sur l'environnement, ratification | 19 |
| services | | Travailleurs familiaux contribuant à l'entreprise familiale | |
| femmes | 25 | femmes | 25 |
| hommes | 25 | hommes | 25 |
| Téléphone mobile, abonnés | 11 | Tuberculose, cas | 7 |
| Téléphone, lignes téléphoniques d'abonnés | 11 | | |
| Temps de travail | | V | |
| femmes | 26 | Vaccination des enfants d'un an | |
| activités marchandes | 26 | contre la rougeole | 6 |
| activités non marchandes | 26 | contre la tuberculose | 6 |
| en % de celui des hommes | 26 | VIH/sida, personnes infectées | |
| hommes | 26 | adultes, en % | 7, 30 |
| activités marchandes | 26 | enfants, en % | 7 |
| activités non marchandes | 26 | femmes, en % | 7 |
| total | | | |
| activités marchandes | 26 | | |
| activités non marchandes | 26 | | |
| Termes de l'échange | 14 | | |

Pays et régions ayant publié des rapports sur le développement humain

Afrique subsaharienne

Afrique du Sud : 1998, 2000, 2002*
Angola : 1997, 1998, 1999
Bénin : 1997, 1998, 1999, 2000, 2001, 2002*
Botswana : 1997, 2000, 2002*
Burkina Faso : 1997, 1998, 2000, 2001, 2002*
Burundi : 1997, 1999
Cameroun : 1992, 1993, 1996, 1998
Cap-Vert : 1997, 1998, 1999, 2002*
Comores : 1997, 1998, 2001, 2002*
Congo, Rép. dém. du : 2000
Côte d'Ivoire : 1997, 2000
Ethiopie : 1997, 1998
Gabon : 1999, 2002*
Gambie : 1997, 2000
Ghana : 1997, 1998, 1999, 2000
Guinée équatoriale : 1996, 1997
Guinée : 1997, 1998
Guinée-Bissau : 1997, 2002*
Kenya : 1999, 2001, 2002*
Lesotho : 1998, 2001*
Libéria : 1999
Madagascar : 1997, 1999, 2000
Madagascar, Fianarantsoa : 2002*
Madagascar, Mahajanga : 2002*
Madagascar, Tuléar : 2002*
Malawi : 1997, 1998, 2001*
Mali : 1995, 1998, 1999, 2000, 2002*
Mauritanie : 1996, 1997, 1998, 2001
Mozambique : 1998, 1999, 2000, 2001
Namibie : 1996, 1997, 1998
Niger : 1997, 1998, 1999, 2000, 2002*
Nigeria : 1996, 1998, 2000-01
Ouganda : 1996, 1997, 1998, 2001, 2002*
République centrafricaine : 1996, 2000, 2001*
Rwanda : 1999, 2002*
Sao Tomé-et-Principe : 1998
Sénégal : 1998
Sierra Leone : 1996, 1998, 2001*
Swaziland : 1997, 1998, 2000
Tanzanie, Rép.-Unie de : 1997, 1999, 2001*
Tchad : 1997, 1999, 2000
Togo : 1995, 1997, 1999, 2002*
Zambie : 1997, 1998, 1999-2000, 2002*
Zimbabwe : 1998, 1999, 2000

Amérique latine et Caraïbes

Argentine : 1995, 1996, 1997, 1998, 1999, 2001, 2002*
Argentine, ville de Buenos Aires : 1998
Belize : 1997, 1998
Bolivie : 1998, 2000, 2002
Bolivie, Cochabamba : 1995
Bolivie, La Paz : 1995
Bolivie, Santa Cruz : 1995
Brésil : 1996, 1998, 2002*
Brésil, Rio de Janeiro : 2001-02
Chili : 1996, 1998, 2000, 2002*

Colombie : 1998, 1999, 2000, 2003*
Costa Rica : 1995, 1996, 1997, 1998, 1999, 2000, 2001
Cuba : 1996, 1999, 2001*
El Salvador : 1997, 1999, 2001, 2002-03*
Equateur : 1999, 2001
Guatemala : 1998, 1999, 2000
Guyana : 1996, 2001*
Honduras : 1998, 1999
Jamaïque : 2000, 2001*
Nicaragua : 2000, 2001*
Panama : 2002
Paraguay : 1995, 1996, 2002*
Pérou : 1997
République dominicaine : 1997, 1999
Trinité-et-Tobago : 2000, 2002*
Uruguay : 1999, 2001*
Venezuela : 1995, 1996, 1997, 1998, 1999, 2000

Asie et Pacifique

Bangladesh : 1992, 1993, 1994, 1995, 1996, 1998, 2000
Bhoutan : 2000, 2002*
Cambodge : 1997, 1998, 1999, 2000, 2001*
Chine : 1997, 1999, 2002*
Corée, Rép. de : 1998
Fidji : 1997
Iles Salomon : 2001*
Inde : 1996, 1997, 1999, 2001
Inde, Arunachal Pradesh : 2001*
Inde, Assam : 2001*
Inde, Himachal Pradesh : 2001*
Inde, Idduki : 2000
Inde, Karnataka : 1999, 2001*
Inde, Madhya Pradesh : 1995, 1998, 2001*
Inde, Maharashtra : 2001*
Inde, Orissa : 2001*
Inde, Penjab : 2001*
Inde, Rajasthan : 1999, 2000, 2002*
Inde, Sikkim : 2001
Inde, Tamil Nadu : 2001*
Inde, Uttar Pradesh : 2001*
Indonésie : 2001
Iran, Rép. islamique d' : 1999, 2002*
Maldives : 2000*
Mongolie : 1997, 2000
Myanmar : 1998
Népal : 1998, 2001, 2002*
Pakistan : 2001*
Palaos : 1999
Papouasie-Nouvelle-Guinée : 1998
Philippines : 1994, 1997, 2000, 2002*
Rép. dém. pop. lao : 1998, 2001*
Samoa : 2002*
Singapour : 2001*
Sri Lanka : 1998, 2001*
Thaïlande : 1999, 2002*
Timor oriental : 2001*
Tuvalu : 1999

Vanuatu : 1996
Viet Nam : 2001, 2003*

Europe et CEI

Albanie : 1995, 1996, 1998, 2000, 2002*
Arménie : 1995, 1996, 1997, 1998, 1999, 2000, 2001, 2002*
Azerbaïdjan : 1995, 1996, 1997, 1998, 1999, 2000, 2001*
Biélorus : 1995, 1996, 1997, 1998, 1999, 2000, 2002*
Bosnie-Herzégovine : 1998, 2000
Bulgarie : 1995, 1996, 1997, 1998, 1999, 2000, 2001
Bulgarie, Sofia : 1997
Croatie : 1997, 1998, 1999, 2001*
Estonie : 1995, 1996, 1997, 1998, 1999, 2000, 2001*
Fédération de Russie : 1995, 1996, 1997, 1998, 1999, 2000, 2001*
Géorgie : 1995, 1996, 1997, 1998, 1999, 2000, 2001-02*
Hongrie : 1995, 1996, 1998, 1999, 2002*
Kazakhstan : 1995, 1996, 1997, 1998, 1999, 2000, 2002*
Kirghizistan : 1995, 1996, 1997, 1998, 1999, 2000, 2001
Kosovo : 2001-02*
Lettonie : 1995, 1996, 1997, 1998, 1999, 2000-01
Lituanie : 1995, 1996, 1997, 1998, 1999, 2000, 2001
Macédoine, ARYM : 1997, 1998, 1999, 2001*
Malte : 1996
Moldova, Rép. de : 1995, 1996, 1997, 1998, 1999, 2000, 2002*
Ouzbékistan : 1995, 1996, 1997, 1998, 1999, 2000
Pologne : 1995, 1996, 1997, 1998, 1999, 2000, 2002*
République tchèque : 1996, 1997, 1998, 1999, 2002*
Roumanie : 1995, 1996, 1997, 1998, 1999, 2000, 2001*
Sainte-Hélène : 1999
Slovaquie : 1995, 1997, 1998, 1999, 2000, 2002*
Slovénie : 1998, 1999, 2000, 2002*
Tadjikistan : 1995, 1996, 1997, 1998, 1999, 2000, 2001-02, 2003*
Turkménistan : 1995, 1996, 1997, 1998, 1999, 2000
Turquie : 1995, 1996, 1997, 1998, 1999, 2001, 2002-03*
Ukraine : 1995, 1996, 1997, 1998, 1999, 2001, 2002*
Yougoslavie : 1996, 1997, 1998, 2002*

Pays arabes

Algérie : 1998, 2001*
Arabie saoudite : 2000*
Bahreïn : 1998
Djibouti : 2000
Égypte : 1994, 1995, 1996, 1997-98, 1998-99, 1999-2000, 2002*
Émirats arabes unis : 1997
Iraq : 1995, 2002*
Jamahiriya arabe libyenne : 1999
Jordanie : 2000, 2001*
Koweït : 1997, 1998-99, 2000
Liban : 1997, 1998, 2001*
Maroc : 1997, 1998-99, 2001*
République arabe syrienne : 2000*
Somalie : 1998, 2001

Territoires palestiniens occupés : 1996-97, 2000-01*
Tunisie : 1999
Yémen : 1998, 2001*

Rapports régionaux

Afrique centrale et occidentale : 2002*
Afrique : 1995

Amérique centrale : 1999, 2001*
Amérique latine et Caraïbes : 2001*
Asie du Sud : 1997, 1998, 1999, 2000, 2001
Asie du Sud-Est : 2001*
Caraïbes orientales : 2002
Communauté pour le développement de l'Afrique australe : 1998, 2000

Europe centrale et orientale et CEI : 1995, 1996, 1997, 1998
Iles du Pacifique : 1994, 1999
Organisation des Etats des Caraïbes orientales : 2002*
Pays arabes : 2001*

Rapports sur le développement humain centrés sur la gouvernance démocratique

Plus de 270 rapports régionaux, nationaux ou infranationaux sur le développement humain envisagent les questions liées à la gouvernance — décentralisation ou participation, par exemple — comme faisant partie intégrante du développement humain. Voici une sélection de rapports qui font de la démocratie ou de la gouvernance démocratique leur thème principal (les titres anglais ont été traduits en français pour faciliter la compréhension) :

Rapports nationaux

Asie et Pacifique
Rapport sur le développement humain, Inde, 2001
Vers un nouveau consensus : démocratie et développement humain en Indonésie, 2001
Développement humain et participation populaire à la gouvernance, Philippines, 1994
Europe et Communauté des Etats indépendants
Le Rôle de l'Etat, Arménie, 1998
Participation des citoyens à la gouvernance — de l'individu au citoyen, Bulgarie, 2001
Rapport sur le développement humain, République

tchèque, 1998
Droits de l'homme, liberté et élections — la quête de la démocratie, République tchèque, 1998
Gouvernance démocratique — Nouvelles approches pour le développement à venir du Kirghizistan, 2001
La Gouvernance démocratique au service du développement humain, Kirghizistan, 2000
Mécanismes de l'action publique et développement humain, Lettonie, 2000-2001
Bonne gouvernance et développement social, République de Moldova, 2002*
Rapport sur le développement humain, République de Moldova, 1998
Rapport sur le développement humain — Le pouvoir de la participation, Ukraine, 2001

Amérique latine et Caraïbes
Informe de Desarrollo Humano en Bolivia, 2002

Afrique subsaharienne
Rapport national sur le développement humain au Bénin, 2000

Promouvoir la bonne gouvernance au nom du développement humain et de l'éradication de la pauvreté, Gambie, 2000
La Gouvernance participative au service du développement humain, Kenya, 2002*
Transition vers la gouvernance démocratique et pacifique, Libéria, 1999

Rapports régionaux

La Crise de la gouvernance, Asie du Sud, 1999
Gouvernance et développement humain en Afrique australe, Communauté pour le développement de l'Afrique australe, 1998

* En cours de rédaction en mars 2002.

Note : Situation en mars 2002.

Source : Etabli par le Groupe des rapports nationaux sur le développement humain au sein du Bureau du *Rapport mondial sur le développement humain*.

Pour accéder sur Internet aux rapports nationaux sur le développement humain, prière de se connecter sur le site <http://www.undp.org/hdro/nhdr/index.html>

Pour obtenir une version imprimée de ces documents, prière de prendre contact avec le Programme des Nations Unies pour le développement Bureau du *Rapport mondial sur le développement humain* Groupe des rapports nationaux sur le développement humain :

304 East 45th Street, 12th floor
New York, NY 10017 Etats-Unis
Téléphone : (00 1 212) 906-3674
Télécopie : (00 1 212) 906-5161
Adresse électronique : mary.ann.mwangi@undp.org

